



Commune de Seix



Inventaire territorial du patrimoine bâti

Septembre 2006



CAUE de l'Ariège, Hôtel du département, BP 23, 09007 Foix cedex
Tel-Fax: 05.61.02.09.50
Courriel: caue.ariège@wanadoo.fr - Site Web: www.caueariège.org



Coordination: Corinne TRIAY, architecte DPLG, chargée d'études au CAUE

Inventaire: Véronique BAUD, chargée de mission au CAUE

Inventaire petit patrimoine: Flavie ESTREME, stagiaire PNR/CAUE

Graphisme et mise en page: Patrick SABATIER-VESCOVALI, chargé d'études au CAUE

Relecture: Agnès LEGENDRE, paysagiste, chargée d'études au CAUE



1

Présentation générale

- 1-1 Le CAUE et ses missions
- 1-2 Un inventaire dans un cadre bien précis
- 1-3 La méthode employée
- 1-4 Problématique de l'inventaire dans le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

2

Présentation de la commune

- 2-1 Présentation administrative
- 2-2 Toponymie
- 2-3 Un peu d'histoire
- 2-4 Cadre paysager de la commune

3

Analyse du bâti

- 3-1 Analyse rapide des implantations humaines
- 3-2 Typologies urbaines
- 3-3 Le bâti public: civil et religieux
- 3-4 Le petit patrimoine

4

Approche thématique: l'horizontale, la verticale et les couvertures à travers l'architecture et l'urbanisme

- 4-1 Le traitement de l'horizontale
- 4-2 Le traitement de la verticale
- 4-3 le couverture
- 4-4 Conclusion

5

Conclusion

6

Sources et bibliographie

7

Annexes

- L'évolution de la population de la commune de Seix (1790 à 2004)
- Glossaire
- Adresses utiles

1-1 Le CAUE et ses missions

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est une association loi 1901, créée par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

La principale mission du CAUE, est **la sensibilisation à la qualité architecturale et paysagère**.

Cela passe par diverses interventions à plusieurs niveaux, auprès des élus locaux et auprès des particuliers :

- par une aide à la mise en place de documents d'urbanisme, PLU, cartes communales, chartes paysagères, cahiers des charges pour des opérations ciblées (OPAH, opérations façades...)
- par un soutien technique aux projets communaux (urbains, logements, bâtiments communaux...)
- par la promotion des diverses démarches de qualité environnementale, par la prise en compte des problématiques environnementales dans les projets (HQE), par l'intégration des normes liées aux divers handicaps, par l'intégration de matériaux non polluants et des énergies renouvelables dans les projets...
- par la volonté de préserver le patrimoine et le faire vivre, et par la sensibilisation à l'identité des villages et paysages
- par des interventions pédagogiques en milieu scolaire et hors cadre scolaire pour une sensibilisation auprès des enfants à l'environnement bâti et paysager et une connaissance de leur territoire
- par la préservation et la transmission du patrimoine et des savoir-faire qui y sont liés (mise en place de chantiers écoles, d'opérations particulières en partenariat avec des organismes formateurs...).

1-2 Un inventaire dans un cadre bien précis

Dans le cadre de la décentralisation dans le domaine de la culture, une convention a été signée en 2004 entre l'Etat, la Région Midi-Pyrénées et le Département de l'Ariège.

Cette convention comporte trois volets :

- 1 - connaître le patrimoine par des inventaires simplifiés
- 2 - mettre en valeur ce patrimoine, par la création d'une ligne éditoriale
- 3 - conserver ce patrimoine par la mise en place de formations aux savoirs faire.

La mise en place des outils de relevés d'inventaire a été réalisée en collaboration avec le Service Régional de l'Inventaire (SRI), et l'Union Régionale des CAUE.

A terme, les fiches d'inventaire seront reversées sur les bases nationales du ministère de la culture.

■ Un inventaire pour quoi faire ?

L'inventaire est un outil de connaissance du patrimoine bâti. Le but de ce travail n'est pas d'inventorier pour "stocker" de l'information mais de regrouper des informations sur le patrimoine bâti afin de mieux le connaître et donc de le valoriser.

Le temps qui nous est imparti ne nous permet pas de réaliser un inventaire exhaustif ni d'approfondir certaines données, principalement au niveau historique. L'objectif est de donner une première connaissance des richesses patrimoniales qui pourront ensuite être reprises et complétées dans le cadre d'études plus spécifiques.

Nous cherchons à travers cette étude à répondre à une demande concrète des communes et du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégoises.

1-3 La méthode employée

■ Travail en archives

L'inventaire débute par un travail en archives, effectué en préalable ou parallèlement à la visite sur le terrain, afin de repérer les éléments existants : données historiques, graphiques, cartographiques...

Les recherches en archives permettent d'avoir des données historiques, cartographiques et photographiques sur le territoire étudié et donc de mieux comprendre l'histoire du territoire, l'évolution de la vie locale, les modes d'implantation des populations, du bâti, de l'industrie...

■ Travail de terrain et restitution des données

Les éléments les plus représentatifs du territoire sont inventoriés grâce aux fiches réalisées à partir des bases de données du Service Régional de l'Inventaire.

Ces fiches comportent les divers chapitres de la base Mérimée :

- les références documentaires
- la désignation
- la localisation
- l'historique
- la description de l'ouvrage
- l'intérêt et la protection
- le statut juridique

Des champs propres au CAUE, concernant principalement le paysage, l'architecture et les savoir-faire, ont été ajoutés dans le but de repérer les ouvrages qui pourraient servir de support à des formations, des chantiers école...

De même les photos prises sur le terrain ou aux archives sont classées dans la base de donnée Illustration.

Cela nous permettra à la fin de l'étude de reverser ce travail sur les bases nationales de l' inventaire (Mérimée pour le bâti, Illustration pour les photos).

Ces diverses données issues des recherches bibliographiques et du travail de terrain sont analysées afin de réaliser une synthèse par commune étudiée.

Le travail d'inventaire couplé aux recherches en archives et à l'étude paysagère permet d'analyser le territoire dans son ensemble, de mieux le comprendre et d'appréhender son évolution.

1-4 Problématique générale de l'inventaire sur le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises



L'inventaire territorial du patrimoine bâti s'inscrit dans le cadre de la décentralisation culturelle engagée par l'état depuis 2001. Cet inventaire vient donc en complément du travail réalisé par le Service Régional de l'Inventaire (SRI) depuis quarante ans. Une collaboration existe entre le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Ariège, à qui a été confiée cette mission, et le SRI dont les outils et méthodes ont été à la fois conservées et adaptées aux nouveaux enjeux.

En effet, le principe de détection et d'étude des richesses patrimoniales, fil conducteur de l'activité du SRI, a été conservé tout en lui adjoignant un rôle central dans les problématiques de développement territorial. Ces dernières sont au coeur du projet de Parc naturel Régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises. C'est sur ce périmètre que l'inventaire territorial se poursuit. Cet espace concerne 145 communes à l'ouest du département de l'Ariège et s'étend de la frontière Franco-Espagnole, et de la haute montagne, à la plaine Toulousaine.

Le développement territorial (aménagement du territoire, développement économique, touristique...) passe par une connaissance aussi exhaustive que possible des ressources afin de réaliser un diagnostic et d'élaborer des projets de mise en valeur du territoire.

La connaissance du patrimoine est avant tout tournée vers la population, afin de faire naître dans un premier temps une prise de conscience de la valeur patrimoniale de cet héritage, et ensuite d'aider à son appropriation afin de le faire vivre, en évitant toute dénaturation. Mais la connaissance doit aussi être un outil de développement local, en terme d'amélioration du cadre de vie : changement de destination de bâtiment, aménagement d'espaces publics ou de voirie, constructions nouvelles... L'objet patrimonial s'inscrit dans un cadre précis qu'il faut respecter. Enfin, ces initiatives doivent permettre un développement touristique et économique, par le maintien et la création d'activités : artisanat, commerce, services publics...

Carte source Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises



2-1 Présentation administrative

Se trouvant au sud-est du département de l'Ariège, dans le Pays Couserans, la commune de Seix fait partie de l'arrondissement de Saint-Girons et du canton d'Oust.

Les communes limitrophes sont Sentenac, Soueix et Oust au nord, Ercé à l'est, Ustou et Couffens au sud. La limite sud-ouest de la commune est bordée par la frontière espagnole, plus précisément la Catalogne.

La commune recouvre une superficie de 8678 hectares, pour un nombre total de 697 habitants en 1999.

2-2 Toponymie

C. Berges, au siècle dernier, pensait que le nom du village provenait du mot latin « Sex », car la localité aurait eu la suprématie sur les six principales communes environnantes.

A. Dauzat a lui rapproché Seix de « *Saxum* », qui signifie « rocher » en latin. Lizop proposa « *Sixsio* » ou « *Sixsium* ».

Pour le sénateur-maire Bordes-Pages, Seix viendrait d'« *aquae sextiae* » ou « *sextiae* »... Aujourd'hui encore un des quartiers s'appelle Bagnères, il figure sur le terrier du 15^e siècle sous la forme de *Banheras*. Mais il semble évident que le docteur Bordes-Pages, promoteur des thermes qui allaient ouvrir dans le canton au siècle dernier, a fait tout son possible pour provoquer l'ancienneté de la tradition thermale du secteur. Le choix d'*Aquae Sextiae* a l'avantage de rappeler Aix-en-Provence, la prestigieuse ville thermale romaine du sud de la Gaule dont la Seix ancienne aurait été l'homonyme. De son côté, M. Chevalier s'est plutôt appuyé sur le suffixe « eux » (ICUS ?) qui pourrait, d'après lui, éventuellement rappeler l'existence d'un *fundus* gallo-romain. Rien ne vient confirmer ou infirmer cette hypothèse puisque l'épigraphie, seule arme dont pourrait disposer l'historien dans ce domaine, demeure ici désespérément inexistante.

Aucune hypothèse n'a été encore vérifiée (tiré du site de Laurent Troiplis: <http://perso.orange.fr/archeo09/haut-couserans-antique/cadre.htm>).



2-3 Un peu d'histoire

■ Le cadreouserannais (11e-14e siècles)

L'étude politique du comté de Couserans est une tâche difficile car les carences de la documentation écrite sont énormes. L'histoire politique de ce secteur reste donc très fragmentaire.

Le comté de Couserans est une entité ancienne, structurée sur l'évêché du Couserans dont le siège est à Saint-Lizier, au débouché de la haute montagne (en ligne sur le site <http://chateaux09.free.fr> : Dir. Guillot F., 2004. Données tirées de l'article : "Le Couserans (11e-14e siècles)", par Guillot F.).

■ La commune

Des monnaies romaines, retrouvées au 19e siècle, laissent entrevoir une éventuelle occupation de la commune de Seix datant de cette époque.

En revanche, élément certain, depuis le Moyen Âge, Seix est une enclave languedocienne en Couserans. Elle relève du gouverneur du Languedoc (judicature de Rieux). Il s'agit d'une ville fortifiée, chargée par Philippe III d'arrêter les incursions espagnoles. De fait, Seix est affranchie des droits seigneuriaux. Un paréage est signé entre le Roi et les seigneurs de Seix vers 1280. Selon Claudine Pailhès (directrice des Archives Départementales), il s'agit d'une charte de coutumes.

Le château de Seix devient résidence de la famille de Balby après le mariage de Gabrielle de Sers avec Bertrand de Balby. Etienne de Balby, leur fils (baron de Montfaucon, seigneur de Fabas et de Montoulieu) achète, le 20 mai 1626, le château de la Tour et le fait reconstruire. L'importance stratégique de Seix est soulignée lors des inondations de 1772 : le pont est emporté. C'est le seul passage permettant la liaison France/Espagne. Le nouveau code forestier de 1829, comme dans de nombreux départements, donne lieu à l'insurrection appelée la Guerre des Demoiselles.

Sous le 1er Empire, les foires sont essentiellement consacrées à la vente du bétail et du fromage.

Au début du 20e siècle, les marbrières, fours à chaux, fruitières et l'établissement thermal sur la rive gauche du Salat sont les principales activités de la commune (informations tirées du site : <http://www.histariege.com/>).

L'histoire de Seix a toujours été intimement liée à la frontière espagnole : on s'alarmait en temps de guerre, mais, au quotidien, les « *lies* » et « *passeries* » avec le Val d'Aran ouvraient les immenses estives du versant espagnol et les foires et marchés du village voyaient s'échanger animaux de bat, viandes et fromages du Couserans, graines du Languedoc avec les vins, huiles, sel et laines d'Espagne.

Les relations transfrontalières décroissent cependant au 19e siècle comme partout dans les Pyrénées Centrales : Seix est alors le lieu d'accueil ou de départ des émigrés fuyant la Révolution, des Carlistes ou des Républicains espagnols durant le 19e siècle, puis des évadés de France et de personnes fuyant la barbarie nazie, lors de la seconde guerre mondiale (informations tirées du site de la ville de Seix : <http://www.seix.fr>).

2-4 Cadre paysager de la commune

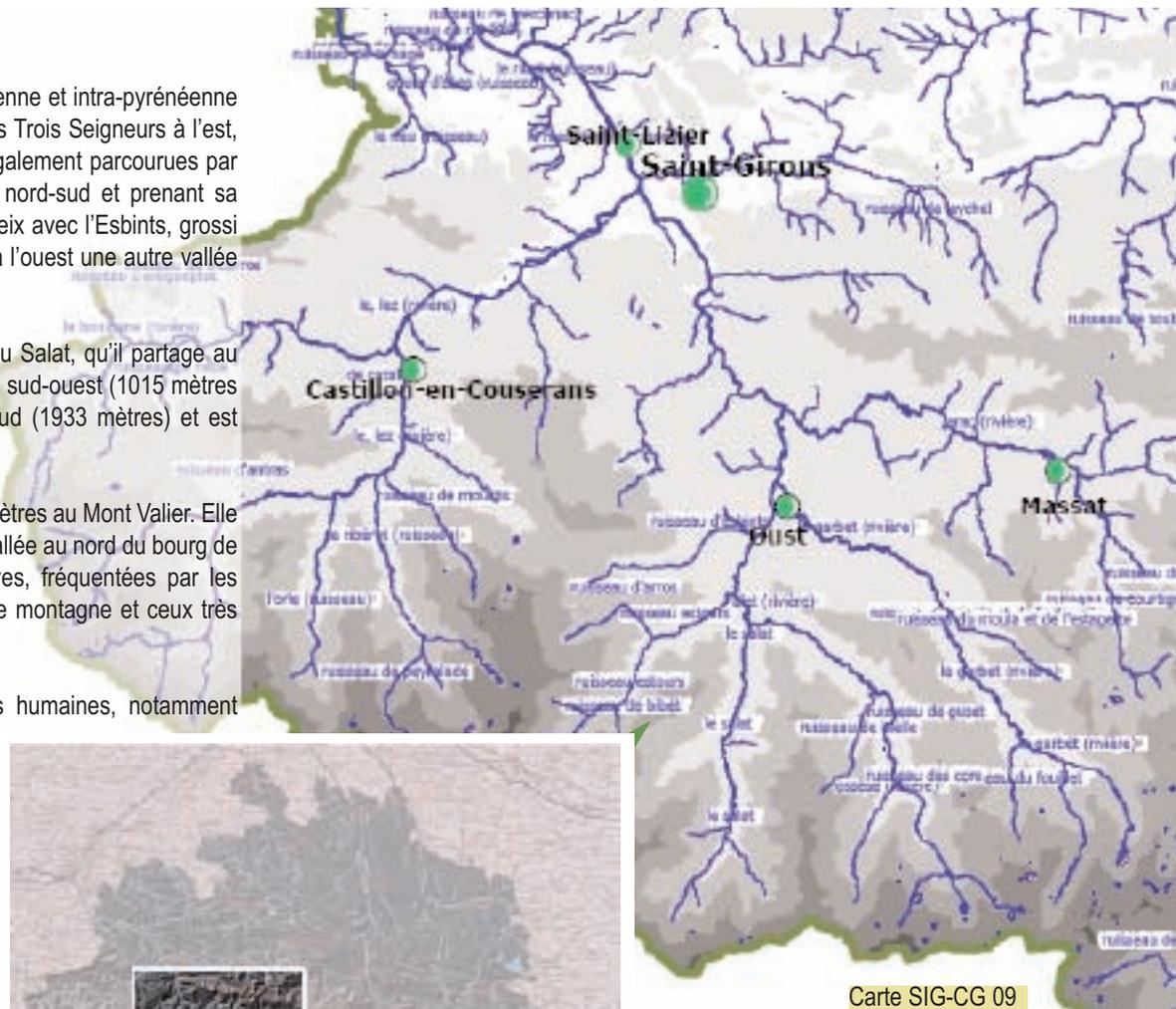
Seix est implanté à la confluence des dépressions méso-pyrénéenne et intra-pyrénéenne séparant les massifs primaires satellites de la Haute Chaîne : les Trois Seigneurs à l'est, l'Arize au nord et le Boureich à l'ouest. Ces dépressions sont également parcourues par des rivières, dont la principale, le Salat, circule selon un axe nord-sud et prenant sa source très en amont, au coeur de la zone axiale. Il conflue à Seix avec l'Esbins, grossi par le Rieu Sourd. Plus en amont, le ruisseau d'Estours irrigue à l'ouest une autre vallée très encaissée.

Le bourg de Seix commande le débouché sur la petite plaine du Salat, qu'il partage au nord avec Oust. Il est encadré par de hauts sommets : le Cos au sud-ouest (1015 mètres d'altitude), le Mirabat au sud-est (1269 mètres), le Fonta au sud (1933 mètres) et est dominé par le Mont Valier, à 2838 mètres d'altitude.

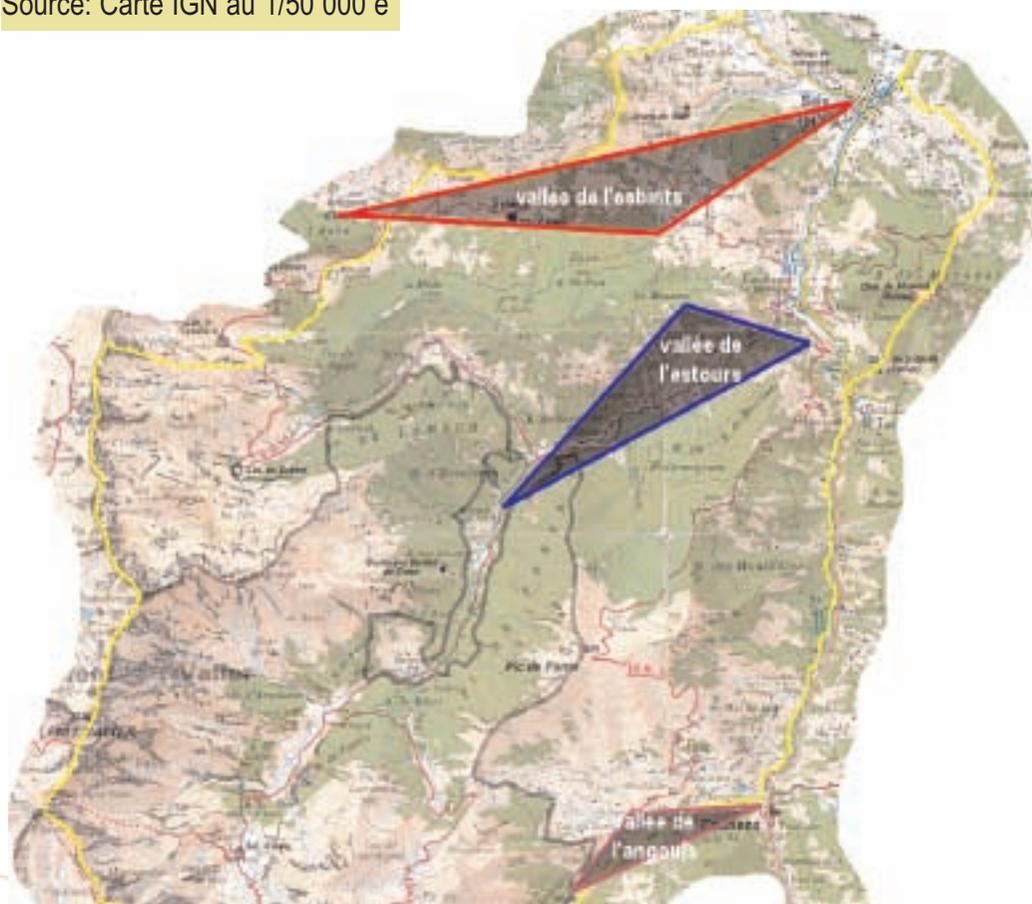
La commune passe ainsi de 500 mètres environ à Seix, à 2838 mètres au Mont Valier. Elle présente tous les types de paysages montagnards : du fond de vallée au nord du bourg de Seix, aux zones intermédiaires et de parcours jusqu'aux estives, fréquentées par les troupeaux, sans exclure les paysages très minéraux de la haute montagne et ceux très forestiers de l'ensemble des versants nord.

Les paysages montagnards ont été modifiés par les activités humaines, notamment l'agro-sylvo-pastoralisme jusqu'au début du 20e siècle. La désertification des terroirs due à l'exode rural a été ensuite responsable d'importantes mutations paysagères qui ont encore cours aujourd'hui.

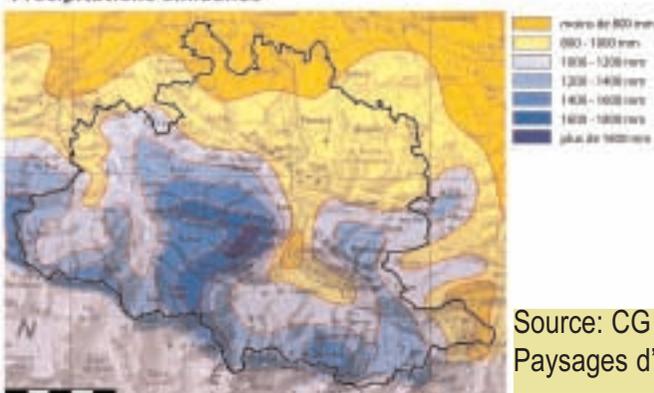
L'exposition des versants et la répartition altitudinale sont à la base de l'exploitation en interdépendance des différents terroirs. L'ombrée qui reçoit dix fois moins de chaleur que le versant exposé au soleil, est principalement forestier, au contraire de la soulane, très recherchée pour toutes les activités agro-pastorales. La répartition altitudinale permet de distinguer quatre grands étages, qui possèdent leurs propres caractéristiques physiques, foncières et végétales, où l'habitat, l'organisation du terroir agricole et le système pastoral sont intimement combinés.



Source: Carte IGN au 1/50 000 e



Précipitations annuelles



Source: CG 09 Atlas des
Paysages d'Ariège-Pyrénées

■ **Le fond de vallée** est utilisé pour les cultures céréalières et vivrières, il est aussi le siège de l'habitat permanent. Le bourg de Seix et sa petite plaine au nord en sont très représentatifs. Dans les secteurs plus accidentés, il correspond à la partie inférieure des soulanes. L'habitat se regroupe en hameaux denses dont l'implantation est dictée par les principes suivants : laisser la meilleure place aux cultures, occuper au mieux la pente, tirer partie d'une exposition favorable et des espaces plats. On retrouve des hameaux sur la commune jusqu'à 1000 mètres d'altitude environ (soulane du Cos, vallées de l'Estours et de l'Angouls). Autrefois cultivées, et sièges de corvées collectives, la périphérie est aujourd'hui convertie en prairies de fauche ou en pâturages pour les secteurs les plus accidentés.

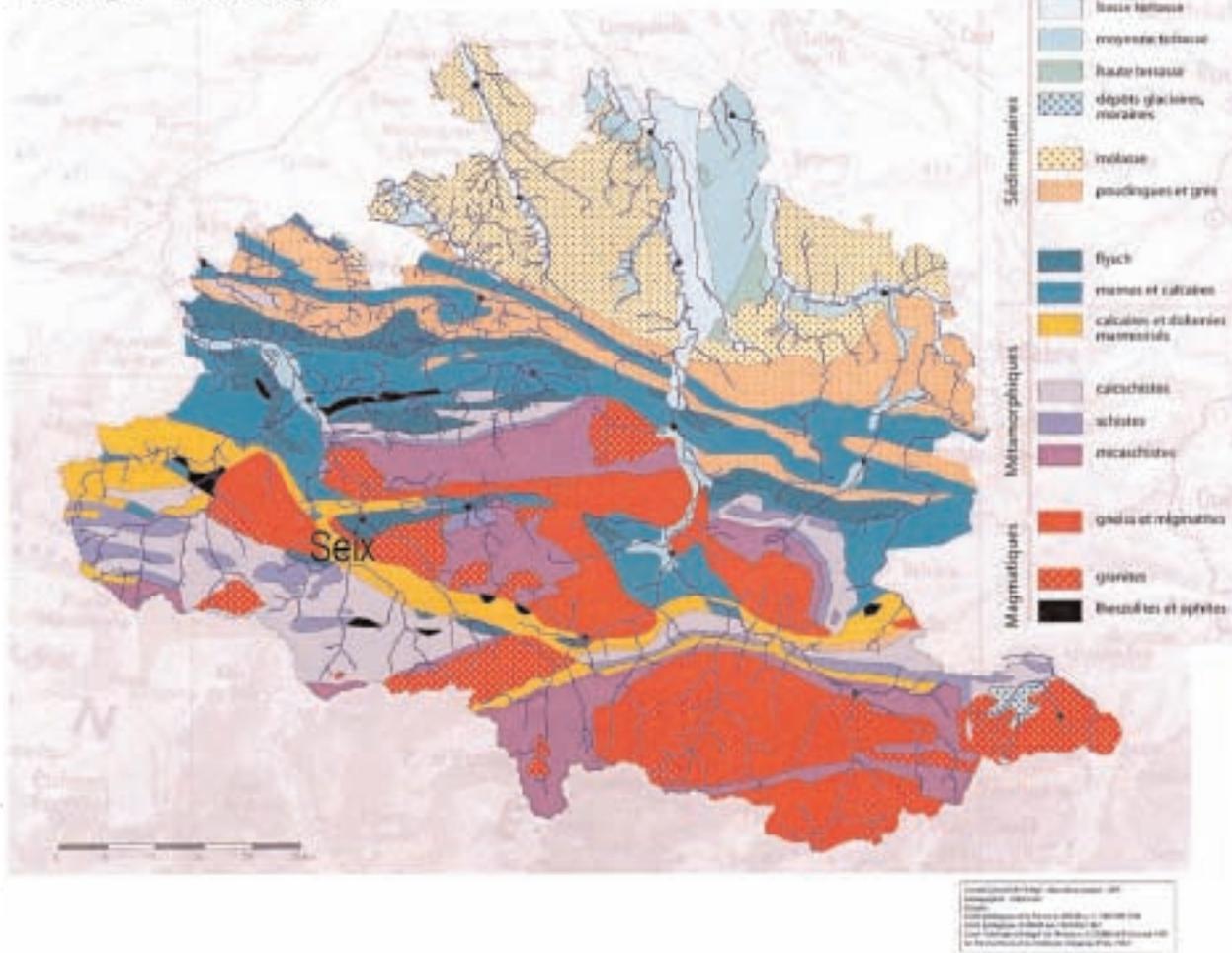
■ **Les zones intermédiaires et de parcours** sont situées au-dessus de l'étage précédent. Elles regroupent les prairies de fauche très bocagères, les pâturages et les landes parcourus par les troupeaux et utilisés en intermédiaire, au-dessus des villages. Le secteur bocager des prairies de fauche, équipé de granges destinées autrefois au stockage du fourrage et aux troupeaux, est touché de plein fouet par la déprise agricole et aujourd'hui en pleine reconquête forestière.

■ **La forêt** est très présente sur la commune, surtout au niveau de la haute vallée du Salat, dont l'articulation nord-sud n'a pas permis le développement de soulane. Si le climat détermine l'étagement des essences forestières, c'est l'homme qui va ensuite transformer la forêt, tant au niveau des surfaces qu'elle occupe que des espèces qui la composent.

■ **Les estives** sont des pelouses d'altitude pacagées par les troupeaux transhumant pendant la période estivale. Elles sont équipées d'enclos, de cabanes en pierre sèche et de leurs annexes. Les landes à bruyère, myrtilles et rhododendrons y sont en expansion, face à la régression du pâturage.

Montagnard par le relief et l'altitude, sous l'influence océanique par le vent de nord-ouest, le climat se caractérise par des précipitations abondantes et bien réparties : 1183 millimètres par an à Seix. L'amplitude thermique est assez faible pour la montagne, avec 15°C. La moyenne annuelle est tempérée : environ 10°C (information tirées d'une étude d'un étudiant de l'École d'Architecture de Toulouse, faite pour l'Office du Tourisme du canton d'Oust : Capliez S., 1996-1997, p.8).

Géologie - Lithologie



Seix est riche en ressources naturelles, qui toutes ont été plus ou moins exploitées au cours des siècles. Le zinc, le plomb ou le manganèse ont fait l'objet d'exploitations artisanales. Le granite a également été exploité, mais difficile d'accès. Plusieurs variétés de marbre se retrouvent sur la commune : le marbre griotte, rouge sombre à lits verts a été exploité à Escalatorie (il a notamment servi pour le pavement des sols des salles de l'entrée de la Maison du Haut-Salat), le marbre d'Estours, aux lignes vertes sur fond crème, a été exporté en Belgique, Italie et Japon (il est utilisé pour le pavage du hall d'entrée de la mairie, par exemple), sur la route d'Azas, les carrières de Marbouillères produisent un marbre gris et blanc veiné de noir. On trouve également plusieurs calcaires lités, schistosés et plissés, souvent très colorés de vert, rouge ou violet (par les oxydes de fer ou de manganèse) : sur la rive gauche du ruisseau d'Estours, à Mède, se trouvent des calcaires Griotte violet, veinulés de blanc. La carrière de Noël, dans la vallée de l'Esbins, produit une roche appelée brèche, aux éléments gris et blanc soudés par un ciment jaune (in Azam M., 2003, pp.13-19).

A Mède, l'exploitation du cuivre en surface est mentionnée au 18^e siècle. A Aunac, de Dietrich rapporte que l'on ramassait des rognons de cuivre au 18^e siècle. La mine de Mimort est connue pour la galène argentifère et le cuivre. Le site est en contrebas du chemin qui va de Coumecaude d'en Haut à Bonrepos. En 1786, de Dietrich signale plusieurs travaux réalisés par M. de Villepeinte quelques années auparavant. Ni de Dietrich, ni Mussy n'évoquent un site antique. A la mine de Sahusset l'exploitation du cuivre est antérieure à 1786. Elle s'est poursuivie jusqu'en 1914. La mine d'Escalatorie, pour le plomb et le cuivre, est mentionnée dès 1786 par de Dietrich. L'exploitation est peut-être antérieure au 18^e siècle. La mine d'Arcouzan est connue pour la blende et la galène. De Dietrich n'en parle pas en 1786. Il serait donc vraiment prématuré de conclure à l'antiquité du site (tiré du site de Laurent Troipis : <http://perso.orange.fr/archeo09/haut-couserans-antique/cadre.htm>).

3-1 Analyse rapide des implantations humaines

A l'image de l'exploitation agricole, le peuplement de la commune s'est réalisé dans des limites altitudinales assez faibles. La limite de l'agro-pastoralisme commande celle de l'habitat. Même si les sommets atteignent 2800 mètres, l'habitat se limite à 1000 mètres d'altitude, avec la soulane de Capvert comme point dominant (in Capliez S., 1996-1997, p.10).

Seix est un ancien village qui comprend le centre bourg, implanté sur la rive gauche du Salat dans un premier temps, puis sur sa rive droite dans le courant du 19e siècle. Le village s'est également développé le long des axes de communication le desservant, au nord le long de la D 3 allant à Soueix, et à l'ouest le long de D 37 allant vers Sentenac-d'Oust.

La commune compte également nombre de hameaux, dont la plupart sont désertés à l'heure actuelle. La majorité d'entre eux se trouve en altitude, entre 700 et 1000 mètres. Ils se concentrent à l'est du village, dans la vallée de l'Esbints, au sud, autour de Couflens-de-Betmajou, et enfin le long de la limite sud-est de la commune, sur le territoire de la forêt domaniale de Capvert, avec Faup, pour principal hameau.

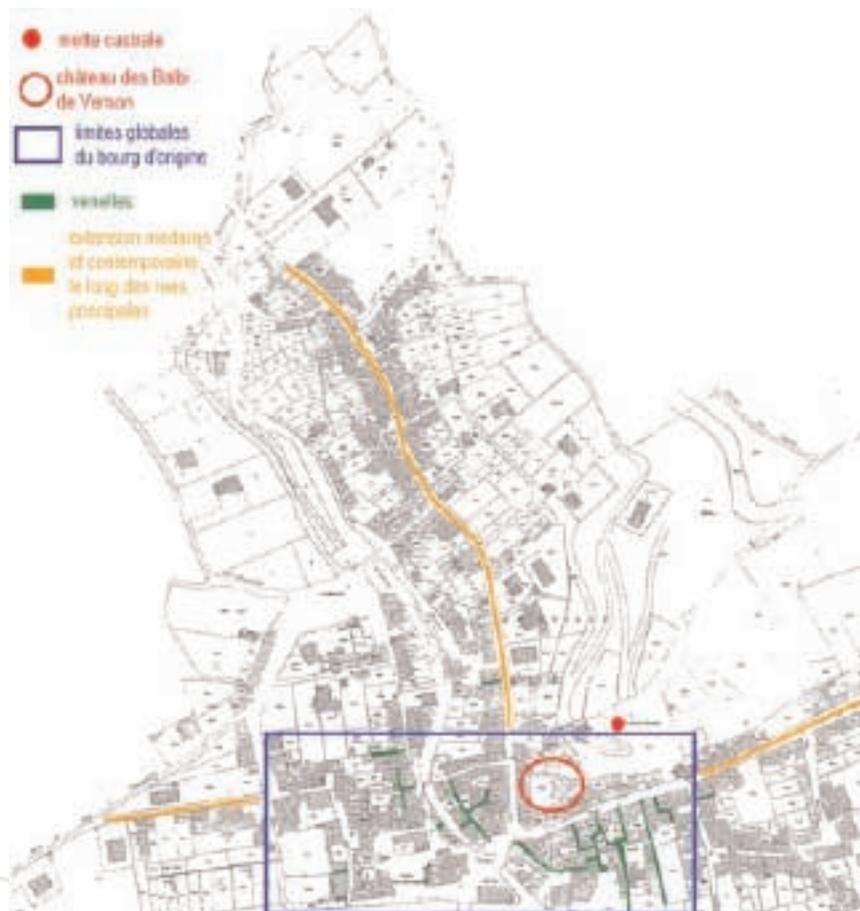
En fond de vallée, l'élevage et l'agriculture ont maintenu une occupation du sol par des pâturages et quelques champs.

L'agriculture de versant disparaît au profit des forêts qui récupèrent leurs anciens domaines, qu'elles ont perdus avec la surpopulation du 19e siècle. Peu élevés au nord, les prés de fauche peuvent dépasser 1000 mètres sur les replats des versants sud, soulanes, souleilles. La zone agricole est reconquise d'abord par les ronces, les fougères, les genêts, puis les bouleaux, les frênes et noisetiers. Des pacages de demi-saison résistent, mais la disparition du nombre d'exploitants accroît les phénomènes.

La forêt est donc imbriquée à l'agriculture de versant jusqu'à 1600 mètres, forêts conservées de tout temps, ou reboisement récent.

Les pacages d'altitude commencent à la fin des forêts jusqu'aux sommets. Ces pacages, moins intensifs qu'au début du siècle, laissent progresser les landes d'altitude, bruyères, myrtilles, rhododendrons et fougères (in Capliez S., 1996-1997, p.9).





3-2 Typologies urbaines

Le village est situé en fond de vallée, avec services et commerces. Les habitations sont plus proches du type valléen, plus hautes, toitures moins pentues qu'en montagne, nombre d'ouvertures plus important. On trouve des maisons cossues, bourgeoises, ou encore des hôtels aux modénatures plus prononcées : portes et fenêtres ouvragées, vitraux, ferronneries et cours aménagées.

Les hameaux, mélange de granges et d'habitations, sont souvent implantés de manière dispersée. On y retrouve cependant des hameaux regroupés se protégeant du climat et cherchant le soleil (exposition sur le versant sud) (in Capliez S., 1996-1997, p.56). La toponymie du hameau de Coumecaude peut en être une illustration : « *coume* » pour vallon, et « *caude* » pour chaud, chaleur.

■ Le village : un bourg castral médiéval

Ancien village fortifié à l'urbanisation très dense, Seix se situe au carrefour de trois rivières (l'Esbints et son affluent, ainsi que le Salat) et au débouché de nombreuses vallées.

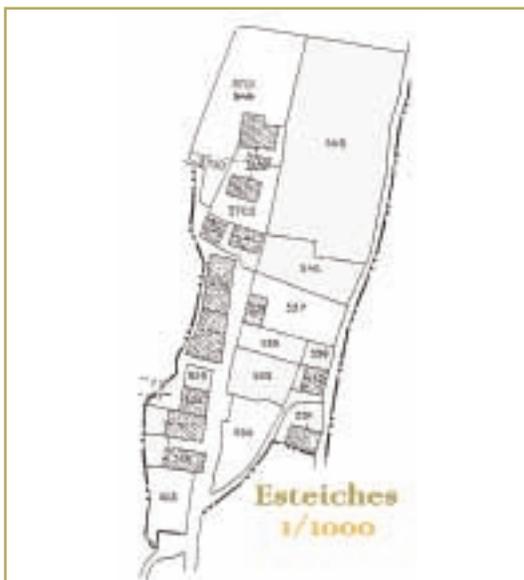
Le village de Seix a d'abord été un bourg castral. Ses extensions des 19^e et 20^e siècles ont suivies les axes de communication.

L'emplacement d'origine du château médiéval, s'apparentant sans doute à une motte castrale, est à l'actuelle croix du Pouech, formant une esplanade dominant le village. Le château dit des comtes de Balbi de Vernon, qui de nos jours, domine le bourg de sa hauteur, est postérieur au château d'origine (in Azam M., 2003, p.34).

Le village lui-même s'est sans doute développé autour du château actuel, formant un habitat aggloméré, ponctué çà et là de placettes au croisement de plusieurs îlots, et agrémenté d'un réseau de venelles. Elles constituent pour le visiteur une sorte de labyrinthe. Tout ce réseau fait apparaître une organisation vaguement radio-concentrique qui converge vers ce qui est aujourd'hui la place Joffre.

A ce réseau de venelles étroites et aléatoires, s'ajoute un autre réseau, celui de l'eau. Le village est en effet traversé à la fois par le Salat, dans sa partie inférieure, au sud-est, et par un ruisseau, l'Esbints, courant d'ouest en est.

Le bourg s'est ensuite développé le long de ses principaux axes de communication. Son extension 19^e-20^e siècles se caractérise par des alignements de maisons mitoyennes, dont les façades principales donnent sur la rue. Les parcelles, étroites, laissent la place à des jardins ou des cours, relégués en arrière de l'habitation, principalement vers la rivière. De cette époque date la mise en exergue de la place Joffre, avec la construction de la mairie, mais aussi l'adjonction d'un clocher sur l'église. A cette même période, la rive droite du Salat est lotie, et laisse place à des immeubles de plus grande envergure.



■ Bâti linéaire : Hameaux de Esteiches et Azas

Les habitations sont alignées le long de la rue principale qui traverse le hameau, et en contrebas, sur un axe secondaire, par un système d'habitat en terrasses, reliées entre elles par des chemins piétonniers.

■ Agglomérat : Hameaux de Faup, Coumecaude et Aunac

Ces hameaux s'organisent autour d'une petite place centrale, généralement le lieu du lavoir. Différentes ruelles desservent ensuite le bâti, composé principalement de fermes.

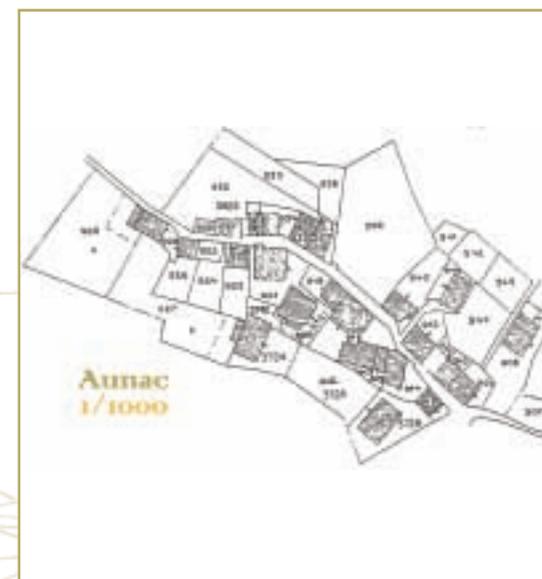
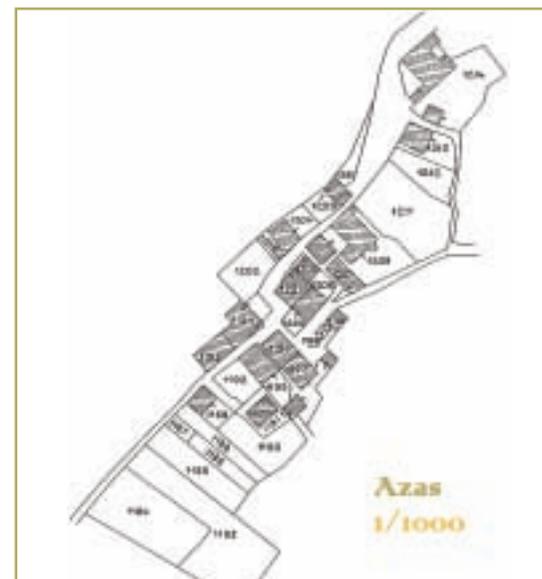
De façon générale, pour ces deux types de hameaux, les granges aux pignons de bois exposées plein sud et les habitations s'enchevêtrent.

Les granges sont implantées perpendiculairement à la pente, ce qui permet un double accès direct (rez de chaussée pour l'étable et étage pour le feniil).

Les autres constructions sont implantées suivant les courbes de niveau. On retrouve ainsi deux types d'implantation qui peuvent se compléter et créer des cours privatives.

Les rues ne sont pas un élément déterminant pour l'implantation du bâti de ces hameaux. Il s'agit plus là de l'espace résiduel laissé entre les constructions, s'insérant dans la pente, ce qui nécessite murs de soutènement, terrasses et escaliers. La morphologie du terrain, la pente et les courbes de niveau entraînent cette structuration.

Les abords immédiats des hameaux sont prolongés par des murets de pierres, des murs de soutènement, des prairies, des cultures diverses en terrasses ou en bocages, et des granges éparses. Ce tissu pastoral a cependant été peu à peu reconquis par la végétation (la forêt notamment), dû à la perte de vitesse de l'agriculture et à l'abandon des hameaux (qui sont principalement à l'heure actuelle des lieux de résidences secondaires) (in Capliez S., 1996-1997, p.58-59).





3-3 Le bâti public, civil et religieux - La halle-mairie

■ Repères historiques

La mairie se situe en face de l'église, sur la place Joffre, place principale du village. Il existait une autre mairie, vendue comme Bien National au moment de la Révolution, mais il n'existe pas de trace de ce bâtiment (in Azam M., 2003, p.95).

Une halle indépendante existait auparavant au centre de Seix. Il s'agissait plus de couverts que d'une halle, se trouvant à côté des parcelles AB 514 et 256. Ces couverts sont visibles sur une ancienne carte postale. D'après les divers documents conservés aux Archives Départementales de l'Ariège, la construction de la mairie était déjà projetée dans le premier tiers du 19e siècle, comme en témoigne un plan dressé par l'architecte Coma et datant de 1839.

La construction a débuté quelques années plus tard, en 1850. Elle est le fruit de l'architecte départemental Fiquet. Le rez-de-chaussée est dévolu à une halle, le premier étage aux locaux de la mairie et le dernier étage est destiné aux locaux de l'école de garçons (AD09 201574).

■ Description architecturale

La mairie de Seix se trouve rive gauche du Salat, à l'entrée du village (parcelle AB 501 du plan cadastral). De plan rectangulaire et s'élevant sur deux niveaux, elle se caractérise par la présence d'une halle en rez-de-chaussée. Ses façades se composent de trois et cinq travées. Les murs sont enduits. Les encadrements des ouvertures, les arcades du rez-de-chaussée et les chaînes d'angle sont en pierre calcaire. L'ensemble du bâtiment est couvert d'un toit à 4 pans, en tuile canal.



Le bâtiment Mairie, la halle au rez-de-chaussée



Vue générale, l'église et la mairie de Seix



Vues en plan de la mairie - AD 09 2 01574



Vue générale de l'église



Vue du clocher-mur



Plans en élévation du clocher-mur - architecte PROUE
AD 09 20 1578

- L'église Saint-Etienne

■ Repères historiques

L'église Saint-Etienne date des 17^e et 18^e siècles. Elle a été inscrite au titre des Monuments Historiques par arrêté le 27 avril 1965 (Base Mérimée du Ministère de la Culture). Elle possède un clocher campanile à arcades, datant de la fin du 19^e siècle (plans dressés par l'architecte Proué, en 1895) (AD09 201578).

L'édifice a été remanié à l'occasion de divers travaux, notamment après la crue du Salat du 23 juin 1875, qui a fait de nombreux dégâts dans la commune. A cette période, le dallage de la nef a été refait, et les boiseries et planchers restaurés.

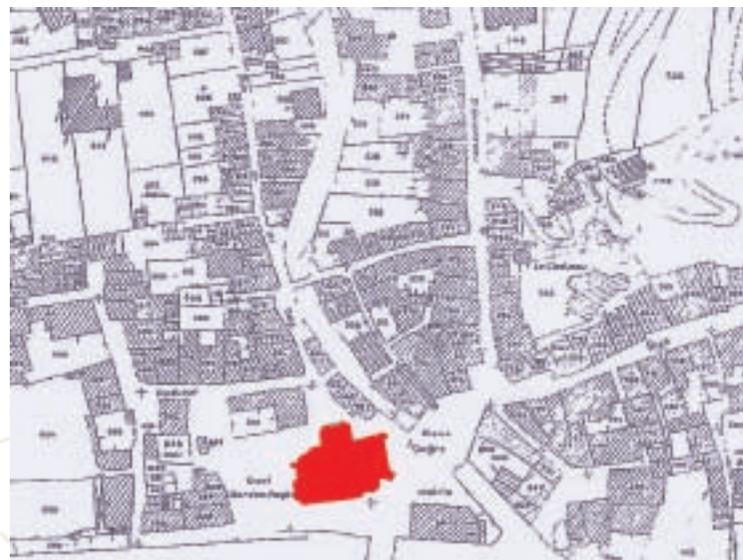
En 1900, l'église est libérée de son tissu urbain, avec la démolition d'un immeuble adjacent, au niveau du chevet (AD09 201578).

■ Description architecturale

L'église de Seix se trouve sur la place principale du village, et fait le face à la mairie (parcelle AB 502 du plan cadastral). L'église Saint-Etienne, de plan en croix latine, se compose d'une nef, de deux bas-côtés et d'un transept, dont les bras sont agrémentés de chapelles. Elle se termine par un chevet semi-circulaire, étayé d'épais contreforts.

Elle se caractérise par sa façade à clocher-mur, mais surtout par son imposant clocher campanile, ajouté à sa façade ouest. Ce dernier, en blocs de grès et de calcaire taillés, est agrémenté de deux tourelles rondes couvertes par des toits coniques en dalles de pierre. La partie centrale laisse place à un campanile s'élevant sur deux niveaux d'arcades inscrites dans un immense tympan, se terminant en flèche. Il est agrémenté de coursives crénelées, en desservant les différents niveaux.

Les murs, enduits, laissent apparaître par endroits un appareillage composite de moellons, briques et tuiles concassées et galets. Ils sont marqués par des chaînes d'angle et des encadrements de fenêtres en grès. Certains encadrements, notamment en façade ouest, sont en brique. La partie sommitale des murs est couronnée d'une génoise en dents d'engrenage. L'ensemble des toitures est en tuile canal.





* I.H.S. est le monogramme du Christ. Il est interprété de plusieurs manières. En latin il se traduit par *Iesus Hominum Salvator*, (*Jésus Homme Sauveur*). En réalité il s'agit d'une abréviation en trois parties du nom de Jésus, dans laquelle le I et le H sont les premières et le S la dernière lettre du nom écrit en grec IH-SOUS. Le H est la lettre grecque ETA et se prononce E, ce qui est important pour identifier les lettres du monogramme. Souvent un petit trait horizontal surmonte les trois lettres indiquant qu'il s'agit bien d'une abréviation. Plus tard la lettre centrale deviendra même une croix (que l'on trouve ici juste au-dessus du monogramme).

Dans l'iconographie chrétienne traditionnelle, les trois fleurs de lys symbolisent la Trinité (Père, Fils et Esprit), incarnée par Jésus-Christ, qui a pris chair de la Vierge Marie. Pour ce qui relève de l'iconographie mariale à proprement parler, le lys est symbole de pureté et de virginité (Marie ayant conçu le Christ en restant vierge). Elles sont traditionnellement représentées par trois, l'une fermée (pour la conception du Christ), l'autre à demi-ouverte (pour sa naissance) et la dernière éclosée (pour sa vie).

- La chapelle Notre-Dame-de-Piété

■ Repères historiques

La chapelle Notre-Dame-de-Piété d'origine, jouxtant le presbytère de Seix, dont elle est séparée par un jardin, est connue depuis au moins le 16^e siècle. Elle apparaît à cette époque dans les testaments d'habitants du village, qui y effectuent des donations.

L'édifice actuel semble dater de 1680-1681. La date de construction de la chapelle et l'origine de la vénération à Notre-Dame-de-Piété sont en effet données par un acte du 10 mai 1681. Il s'agit d'un accord passé entre la commune de Seix et Paul Gabriel de Foix et de Mauléon, vicomte de Couserans, seigneur en paréage avec le Roi. Cet acte fait mention de l'agrandissement de la petite chapelle Notre-Dame de Piété. En même temps est construit le presbytère (AD09 5E5424 (Auzies, notaire d'Oust) et 9M5 (Mémoire pour la ville d'Oust avec les notes en réponse de la ville de Seix, 1823).

Une source se trouve aux AD du Tarn, fonds Salinier (Basset, notaire de Puylaurens) et la dernière aux Archives de la Couronne d'Aragon, Barcelone (testament de Don André de Cours, devant Comelles notaire à Barcelone).

La chapelle figure sur le cadastre napoléonien.

■ Description architecturale

La chapelle Notre-Dame-de-Piété se trouve au sud-ouest du village (parcelle AB 699 du plan cadastral).

De plan en longueur, elle se caractérise par son clocher-mur, représentatif des édifices religieux du sud-ouest français. Son chevet est plat, renforcé par d'épais contreforts droits. Les murs, en appareillage mixte de galets, moellons et briques concassées, étaient recouverts d'un enduit à la chaux. L'édifice est éclairé par des ouvertures en arc surbaissé, aux encadrements en pierre de taille (grès) souligné d'un bandeau enduit de couleur blanche. Le portail d'entrée, surmonté dans l'axe de deux *oculi*, est en plein cintre. Au-dessus de sa clef de voûte se trouve une plaque portant une inscription : le monogramme I.H.S*, surmonté d'une croix et de trois fleurs de lys, symbole marial et une date : 1660. Cette plaque peut être un réemploi (20 ans avant la date de construction de la chapelle) ou le vestige de l'ancienne chapelle. Les murs sont couronnés d'un bandeau surmonté d'une génoise double, alternant avec deux lits de brique. L'ensemble de l'édifice est couvert de toits en tuile canal.



Chapelle Notre-Dame-De-Piété



Le portail d'entrée



Monogramme I.H.S



Génoise



Le presbytère



Portail d'entrée



Encorbellement sur la façade Nord

- Le presbytère

■ Repères historiques

Le presbytère a été construit en même temps que la reconstruction de la chapelle Notre-Dame-de-Piété, en 1680-1681.

Il sert actuellement à des associations.

■ Description architecturale

Le presbytère de Seix est mitoyen de la chapelle Notre-Dame-de-Piété, dont il est séparé par un jardin (parcelle AB 698 du plan cadastral).

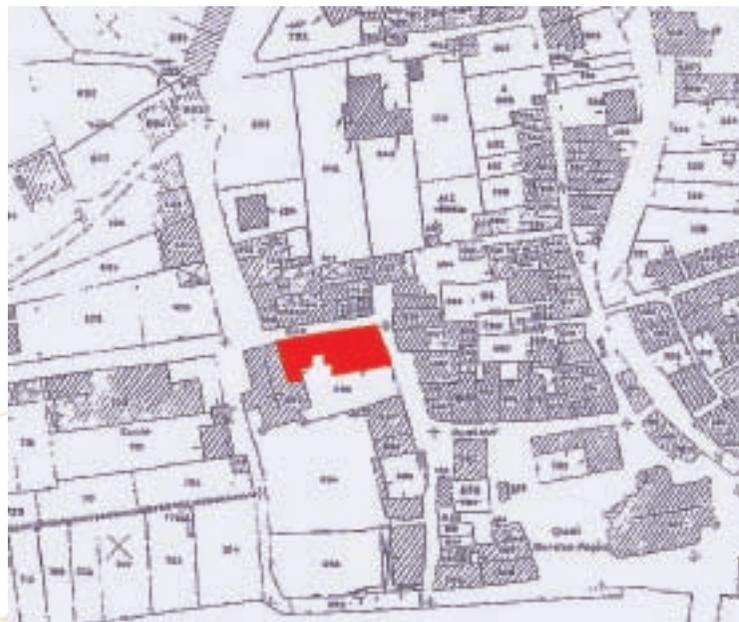
De plan rectangulaire, il comprend trois corps de bâtiment, donnant sur une cour intérieure.

Le bâti principal s'élève sur trois niveaux (rez-de-chaussée, étage et comble). Ses murs, en appareillage mixte, sont percés de grandes fenêtres rectangulaires aux encadrements de pierre calcaire. L'étage de comble, ainsi que la toiture, ont été remaniés (à une époque non déterminée) : les pignons du comble sont entièrement en brique creuse non enduit.

Ce bâtiment est couvert par un toit à deux pans.

Les autres corps de bâtiment ont été restaurés, et font l'objet d'un projet de gîte.

L'ensemble de la propriété est clos par un mur en pierre et un portail en fer forgé.





Le bureau de poste

- La poste

■ Repères historiques

La poste de Seix est à l'origine une maison pavillonnaire datant du milieu du 20^e siècle.

■ Description architecturale

Maison pavillonnaire de plan rectangulaire, s'élevant sur deux niveaux : rez-de-chaussée et étage. Les locaux de la poste ont été aménagés au rez-de-chaussée.

L'étage est occupé par un logement.



Bureau de poste au rez-de-chaussée, logement à l'étage





L'ancien collège de Seix

- Les écoles

■ Repères historiques

Dans le courant du 19e siècle, plusieurs écoles ont été créées ou remaniées, à Seix et dans les hameaux.

Sont à noter l'existence d'une école de filles et une de garçons, ainsi qu'une école "enfantine" (correspondant à l'école maternelle) au village.

En 1839, un projet est dressé par l'architecte Coma pour la construction d'une école de garçons. Les sources ne permettent pas de dire si ce projet a été réalisé ou non, ou si le bâtiment, effectivement construit, est devenu le collège actuel (AD09 201573). De sources sûres, l'école de garçons a été transférée dans le nouveau bâtiment regroupant la halle et la mairie, au dernier étage, en 1850 (voir les notes concernant la halle-mairie).



La construction de l'école de filles date de 1904. Ses plans ont été dressés par l'architecte Proué.

L'école "enfantine", construite dans les dépendances d'une maison jouxtant l'école de filles, date de 1905. Elle est également l'oeuvre de l'architecte Proué (AD09 201574).

Des écoles mixtes sont créées dans les hameaux : à Betmajou en 1874, Esbints en 1879 et Saliens en 1883 (AD09 201575).

■ Description architecturale du collège

Le seul bâtiment scolaire ancien et accessible, est le collège. Il est situé sur la parcelle AB 701, au sud-ouest du bourg.

De plan rectangulaire, il comprend deux corps de bâtiment : un principal, réservé aux locaux scolaire à proprement parlé, et un autre, plus petit correspondant aux sanitaires.

Le bâtiment principal s'élève sur deux niveaux. Ses murs sont enduits et recouverts d'un badigeon blanc. Ils sont percés d'ouvertures en arc surbaissé, aux encadrements de pierre calcaire. Les angles sont marqués par des chaînes d'angle, en pierre calcaire également.

Les toitures, à deux ou quatre pans, sont couvertes en tuiles mécaniques plates. Elles sont précédées d'une corniche en calcaire, supportées par de petits corbeaux convexes.



Porte d'entrée (arc surbaissé)

Chaîne d'angle en pierre

Ouverture en arc surbaissé

Corniche en pierre calcaire sur corbeaux



Chapelle Saint-Joseph de Capvert

- La chapelle Saint-Joseph de Capvert

■ Repères historiques

La chapelle de Capvert semble dater du 19e siècle. L'intérieur de l'édifice a récemment été repeint et est actuellement ornée de fresques.

■ Description architecturale du collège

Edifice de plan rectangulaire, la chapelle du lieu-dit Capvert se compose d'un seul volume : la nef. Elle se caractérise par une couverture à deux pentes en ardoise, étayée d'une cloche sur le pignon. Son entrée est également protégée par une avancée de toiture en ardoise.



L'autel et sa fresque murale



Détails des fresques murales en parties latérales

- Le château de Seix

■ Repères historiques

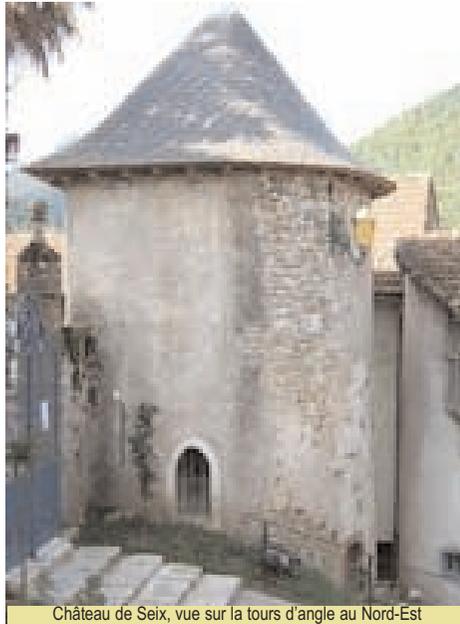
La colline qui domine le village, par ses qualités stratégiques, évoque la possible existence d'un *castrum*. Située sur une des voies de communication les plus importantes entre la France et l'Espagne, la seigneurie de Seix fait en 1242 l'objet d'un paréage entre le Roi de France et quatre seigneurs locaux pour la défense de cette route.

La tradition fait mention de deux châteaux à Seix : l'un, totalement disparu, appelé "château du Roy", siège d'une garnison au 16^e siècle "pour parer aux attaques des protestants", aurait précisément occupé cette esplanade sommitale. L'autre appelé "château du Vicomte" serait l'actuelle maison forte qui domine le village. Les deux châteaux sont mentionnés par Froidour en 1667. D'après l'ancien propriétaire, le château dit du Vicomte aurait été construit au 16^e siècle par le Marquis de Balbi Montfaucon, seigneur de Seix et d'Ercé, et occupé jusqu'au 18^e siècle par cette même famille. Cependant, les documents consultés ne permettent pas de confirmer cette théorie, ni de situer avec précision sa date de construction, même si la tour-donjon de l'angle nord-est comporte des dispositions défensives et paraît nettement antérieure au reste de la construction. La date de 1751 portée sur une des petites fenêtres de la façade occidentale pourrait être un élément de datation du corps de logis. En revanche, l'analyse des percements orientés vers la vallée indique une importante campagne de ravalement de façade dès les premières décennies du 19^e siècle. Le style Empire de la décoration intérieure des salons du premier étage, et celui des balustrades de balcon en fonte, révèle une campagne de décoration datant du 19^e siècle. Le château a été restauré en 2002-2005 afin d'y installer le centre d'interprétation des vallées du Haut-Salat (informations provenant de la base de données Mérimée du Ministère de la Culture : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/accueil.htm>).



Le château de Seix





Château de Seix, vue sur la tours d'angle au Nord-Est



Vue générale du château



Vue générale du château



Vue générale du château au siècle dernier - Archives Mairie de Seix



Vue générale du château aujourd'hui

Description architecturale

L'édifice est situé à mi-pente sur la hauteur qui domine le village (parcelle AB 263 du plan cadastral), occupant une position stratégique face à la vallée du Salat. Il se compose d'un corps de logis avec tour d'angle au nord-est, et d'un mur de clôture qui possède deux tours d'angle formant deux pavillons, au nord-ouest et au sud-ouest. On y accède par une terrasse au sud. Le logis est de forme rectangulaire, il comporte deux étages courants et un étage de comble. On y accède par une tour d'escalier placée à demi-hors-oeuvre sur la façade ouest. Les élévations sont en majorité en moellons de grès et de galets, mélangés à de la brique concassée. La tour nord-est est en schiste non enduit. L'encadrement des ouvertures, en forme de chapeau de gendarme, est en pierre de taille, ainsi que l'échauguette sud-est. Les fenêtres du premier étage présentent une balustrade en fonte. La porte d'entrée, au rez-de-chaussée de la tour d'escalier, est surmontée d'un bas-relief sculpté dans la pierre. Le logis lui-même est couvert d'une toiture en croupe en tuile canal, les tours sont couvertes d'un toit conique en ardoise. Le rez-de-chaussée comporte une vaste cuisine avec cheminée et une pièce voûtée qui fait office de cave. L'escalier à vis en bois donne accès au salon du premier étage, orné d'un décor de stucs, et à deux pièces. Le deuxième étage offre la même disposition. Les deux tours formant deux pavillons, aux angles de la clôture, sont également en moellons de grès et de galets et sont couvertes d'un toit conique en ardoise. L'une était utilisée comme porcherie, l'autre, agrémentée d'une cheminée, abritait un logement (informations provenant de la base de données Mérimée du Ministère de la Culture : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/accueil.htm>).



Localisation des ruines du Château de Mirabat - Carte IGN au 1/50 000 e

- Le château de Mirabat

■ Repères historiques

Exceptionnelle rareté du dispositif défensif, associé à celui du château de La Garde. Il s'agit d'une construction très ancienne : le château est en ruine dès le 14e siècle (informations provenant de la base de données Mérimée du Ministère de la Culture : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/accueil.htm>). Aucun acte de la documentation écrite ne permet de dater le château de Mirabat.

■ Description architecturale

Site exceptionnel, à 1270 mètres d'altitude, dominant de plus de 700 mètres les vallées environnantes, il s'agit d'un sommet calcaire au sud du bassin alluvionnaire d'Oust. Sur la crête, juste au-dessous du château de Mirabat, à l'ouest, existe un autre château (celui de La Garde) qui paraît architecturalement plus récent.

Actuellement, le site est à l'état de ruine. Il subsiste cependant une enceinte qui suit précautionneusement le bord des falaises et délimite un espace d'environ 1000m². L'entrée semble avoir été située au nord, avec un enveloppement du chemin au pied de l'enceinte.

En face de l'entrée, un bâtiment quadrangulaire a été décapité. Il comporte une citerne à l'intérieur, d'une surface de moins de 3 m², en mortier de tuileau (le tuileau est formé de tuiles ou de briques broyées. Il entre dans la composition du mortier antique romain dit mortier au tuileau.<http://fr.wikipedia.org>).

Au point le plus haut se trouvent les traces de fondations d'un donjon de faible superficie.

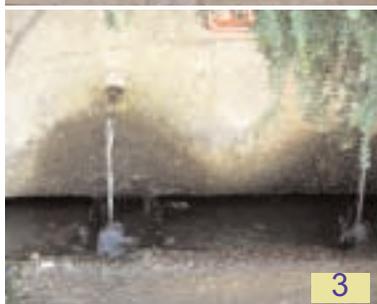
La construction encore en place est en moellons calcaires liés au mortier de chaux. Les blocs sont mal équarris, et de taille moyenne. Les murs comportent des trous de boulins (échafaudage en bois)

Le château de Mirabat, d'un point de vue technique, ressemble très fortement aux ouvrages castraux du 13e siècle de la vallée de l'Ariège.

La présence de tessons de céramiques médiévales dans l'enceinte pourrait prétendre à une datation des 12e-13e siècles.

La recherche de vestiges portant sur des fortifications avancées a été infructueuse (informations tirées du rapport 2004 du Programme Collectif de Recherche dirigé par F. Guillot).

Ce château fait à l'heure actuelle l'objet d'une campagne de fouilles, menée par Thibaud Lasnier, archéologue.



3-4 Le petit patrimoine

3-4-1 Eléments recensés

Petit patrimoine religieux :

- 7 croix
- 1 statue **6**
- 1 oratoire « Sainte-Anne », **7**

Petit patrimoine lié à l'eau :

- 8 fontaines abreuvoirs
- 1 abreuvoir
- 2 lavoirs couverts
- 1 pont

Petit patrimoine lié aux activités commerciales

- 1 poids public



3-4-2 Particularités liées à la commune sur le petit patrimoine bâti

La commune de Seix petite ville de montagne comprend un petit patrimoine bâti riche et diversifié. On retrouve dans les matériaux de constructions l'utilisation massive du marbre. Le marbre beaucoup exploité au 20ème siècle provient des carrières locales, on en trouve de différents aspects et de différents coloris (vert, rosé, rouge, blanc...).

Le petit patrimoine religieux :

Tous les éléments répertoriés se situent dans le bourg ou aux entrées et sorties de la petite ville. Quelques fûts et socles sont en marbre. **2**

Le petit patrimoine lié à l'eau :

La commune conserve deux lavoirs couverts situés sur les hameaux, il existait un lavoir au village qui a été remplacé par une fontaine abreuvoir. Ces fontaines abreuvoirs sont pour la plus part intéressantes car elles sont en marbre ou en pierre de divers coloris. **3 4**

Les hameaux de montagne rattachés à Seix conservent des trésors cachés de petit patrimoine de plus en plus rare : Le hameau de Faup conserve au cour du village un lavoir couvert en pierre (lauzes) et on peu voir sur un chemin de randonnée du hameau de Aunac un abreuvoir de pierre. **5**

Le petit patrimoine lié aux activités commerciales :

La commune de part son ancienne importance économique dans la vallée détient un poids public toujours en fonctionnement. Son fonctionnement est intéressant, la bascule à bestiaux se situe à l'intérieur de la maisonnette contrairement aux autres poids publics du département où seul le mécanisme était situé dans la maisonnette. L'édifice a deux portes, les animaux rentrent par une porte et ressortent par l'autre. Une main courante en fer forgée située à l'arrière de la bâtisse permettait d'attacher les animaux avant la pesée. **1**

3-4-3 Les actions mises en place

La volonté du conseil municipal a permis de mettre en place des actions de valorisation du patrimoine, l'« opération façades » en est l'exemple le plus significatif. L'association « patrimoine sexois » est à l'initiative de la réhabilitation et de la valorisation d'un certain nombre d'éléments du petit patrimoine : fontaines abreuvoirs, chapelle de Capvert, recherches historiques...

3-4-4 Les projets

La commune souhaite la réhabilitation de certains éléments :

- Le lavoir de Faup : réhabilitation d'une planche à laver en Lauze, refaire la couverture en lauze à partir de photographies anciennes...
- Le lavoir d'Azas : rétablir les canalisations, nettoyage...
- L'abreuvoir d'Aunac : Dévégétalisation, entretien des abords, remise en eau...
- Le poids public du village : dans le cadre de l'aménagement de la place de la bascule réhabiliter l'édifice : enduit, valorisation...
- Croix du Pouech : consolidation, l'association du « patrimoine sexois » souhaiterait remplacer la croix en bois qui n'est pas d'origine par une reproduction de l'originale. Il s'agissait d'une croix en bronze difficile à réhabiliter. L'association pense à une reproduction en fer forgé. **8**
- Reconstruire l'ancienne croix du chemin des « Escarrères » dont certains éléments ont été sauvegardés.

3-4-5 Propositions d'actions

- Des travaux de réhabilitation en plus des projets des communes sont nécessaires:
- Les croix : peinture, passage d'anti-rouille, refaire l'enduit de certains socles, nettoyage des pierres, mettre en valeur les pierres des socles...
- Les fontaines abreuvoir : nettoyage des pierres, enlever l'enduit pour mettre les pierres apparentes, valoriser les bacs en pierre de marbre...

- Un petit patrimoine non valorisé : **9**

Certains éléments situés sur des places ou des parkings sont altérés par le stationnement ou la proximité des poubelles: poids public, fontaine abreuvoir, croix...

Pour valoriser ces éléments des aménagements des abords sont nécessaires : plots de protection, interdire le stationnement, aménagement de locaux à poubelles, mise en place de bancs...

- Une valorisation touristique autour du marbre :

Il serait intéressant de valoriser l'ancienne production de marbre au travers des divers éléments du petit patrimoine bâti qui sont élaborés à partir de cette pierre.

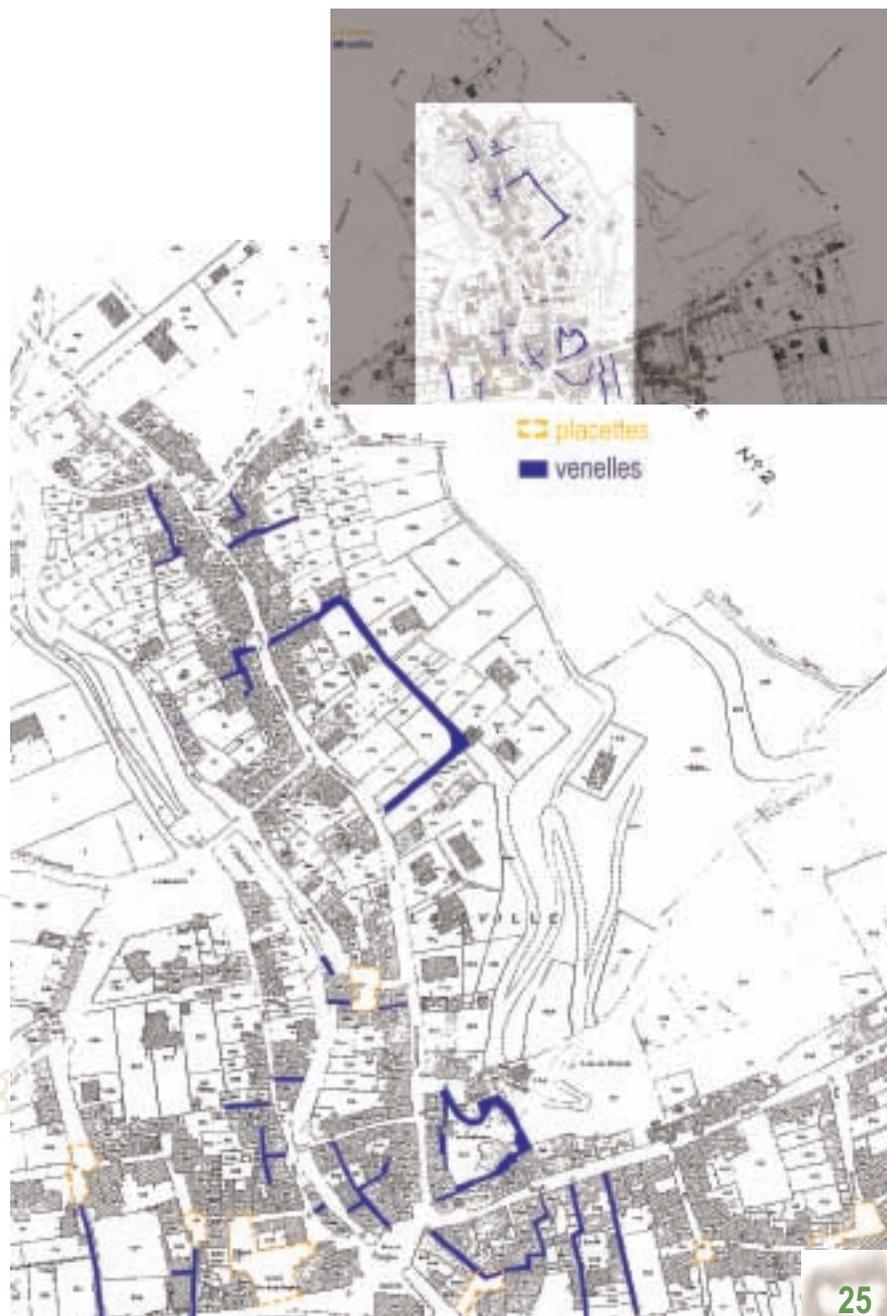
La maison de Haut-Salat conserve une ancienne scierie de marbre et dispose d'une exposition sur le marbre. Un circuit à thème pourrait être créé dans le village. Il permettrait de différencier les différents marbres et carrières locales ainsi que de valoriser le petit patrimoine bâti local.

- Le lavoir de Faup mérite d'être cité comme lieu à visiter sur la commune. Après les travaux de réhabilitation, il pourra servir d'exemple pour les communes qui souhaitent conserver les anciens lavoirs en pierre.

3-4-6 Liens éventuels avec d'autres communes

Les communes qui disposent de carrières et d'éléments en marbre pourraient être associées à ce projet.





4 – Approche thématique : l'horizontale, la verticale et les couvertures à travers l'architecture et l'urbanisme

De l'inventaire du patrimoine bâti mené sur la commune, à la fois sur le terrain et en archives, sont ressorties les principales caractéristiques du bâti, tant au niveau des modes de construction que des matériaux et savoir-faire locaux.

4-1 Le traitement de l'horizontale

4-1-1 Espaces publics : venelles, placettes et dents creuses

Comme présenté dans la partie concernant les typologies urbaines, le village de Seix développe tout un réseau de venelles, desservant les intérieurs d'îlots. La plupart d'entre elles donnent soit sur la rivière du Salat, soit sur le ruisseau de l'Esbints. Nombreuses sont celles qui ont été "privatisées" sans autorisation, donc fermées au public.

Le cœur de Seix est également pourvu de placettes, se trouvant à la croisée de venelles ou au centre des îlots.

Certains des hameaux suivent le même principe que le centre du village. C'est le cas de Faup ou Aunac : les bâtiments sont accessibles par des petites ruelles, partant le plus souvent d'une placette relativement centrale.

■ Propositions

Ce réseau de venelles et de placettes pourrait faire l'objet d'un projet de mise en valeur.

Le premier travail consiste à rouvrir les venelles fermées. Cela passe d'une part par une volonté communale de faire revivre les coeurs d'îlots, et d'autre part par une sensibilisation des habitants à ce patrimoine urbain.

Dans un second temps, la valorisation de ces lieux nécessite **un traitement du sol.**

L'aménagement doit être réalisé au cas par cas, mais toujours en prenant en compte :

- les accès aux maisons (décalage de niveaux),
- les réseaux (eau, assainissement, enterrement des lignes électriques),
- les jonctions entre les venelles et la voirie.

Les travaux à envisager peuvent être plus ou moins importants selon l'état actuel de la venelle et selon le revêtement de sol choisi.

Pour les ruelles situées dans le centre ancien, un traitement de sol en pavés, en galets ou mixte peut être envisagé, afin de garder le caractère urbain du lieu.

En s'éloignant du centre, plus vers la rivière ou vers les jardins, il est possible d'envisager des traitements de sol moins urbains, mêlant des caniveaux en pierre à des allées engazonnées par exemple.



Ruelles et venelles à l'intérieur du village



Les placettes vers lesquelles nous amènent ces ruelles correspondent à des « respirations » dans ce bâti dense. Elles apportent de la lumière et permettent de découvrir les façades arrières des bâtiments, ainsi que des constructions plus agricoles (granges) que l'on ne voit pas depuis la rue principale. **L'effort par rapport à ces placettes doit porter sur le traitement des sols** (en lien avec les venelles qui les accompagnent), **mais aussi sur les façades** (voir chapitre suivant).

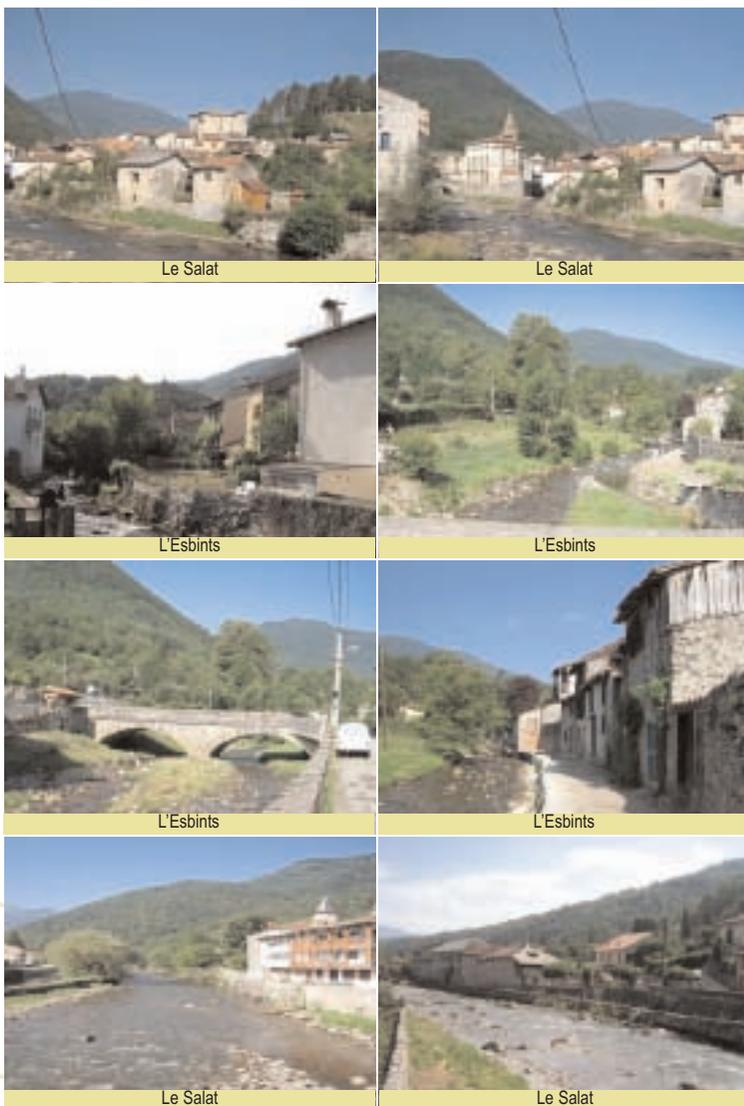
L'inventaire du patrimoine a permis de mettre en avant un certain nombre de « **dents creuses** » : espaces laissés vides, ou qu'il serait bon de dégager, car le bâtiment encore en place menace ruine.

C'est là aussi l'occasion pour la commune de créer des « aérations » dans le noyau ancien, permettant de faire revivre des îlots bâtis dont la plupart des habitations ne voient pas le soleil.

Ainsi, **dans l'esprit des placettes existantes, des petits espaces publics pourraient être aménagés simplement** (bancs, arbres).

A partir du réaménagement de ces venelles et placettes, des circuits de promenades invitant à la découverte du village pourront être mis en place.





Le Salat

Le Salat

L'Esbints

L'Esbints

L'Esbints

L'Esbints

Le Salat

Le Salat

4-1-2 L'eau : rivières et caniveaux

Le centre de Seix est très marqué par la présence de l'eau. Il est en effet traversé par deux cours d'eau : le Salat et le ruisseau de l'Esbints.

Les rues sont pourvues de caniveaux, courants le long des habitations, servant à l'écoulement des eaux pluviales. Ces derniers sont le plus souvent en pierre calcaire ou en marbre. L'accès aux portes d'entrée se fait alors grâce à une margelle en pierre.

■ Propositions

Au niveau du centre bourg, le Salat est bordé par les façades arrières des maisons. En s'éloignant, ce sont les jardins que l'on retrouve en bord de rivière. La relation avec le Salat n'est donc pas évidente depuis le centre, hormis depuis le pont et la passerelle.

L'aménagement d'une promenade peut être envisagée, en créant quelques accès vers le cours d'eau.

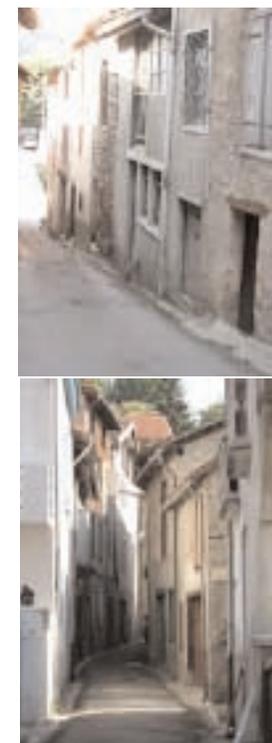
Concernant le ruisseau de l'Esbints, sa mise en valeur passe principalement par un **entretien de ses abords et une valorisation des façades des bâtiments qui le bordent.**

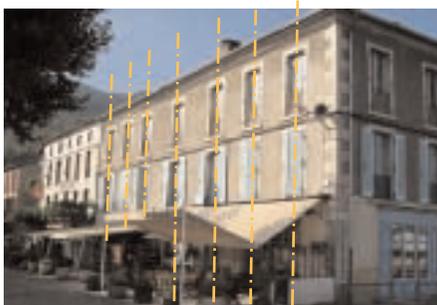
L'accès à ce ruisseau est difficile dans le centre, car il y a très peu de visibilité sur cet espace, en dehors du pont et de la passerelle piétonne. Les autres accès, comme les venelles, ont été fermés. Il semble difficile de les rouvrir pour des problèmes de sécurité.

Les caniveaux qui longent les rues en pied de façades sont un moyen de rappeler la présence et l'importance de l'eau à Seix.

Un traitement adapté et un entretien régulier, ainsi que le maintien des passages par les grandes dalles de pierre, sont les seules interventions possibles à ce niveau. Les caniveaux pourraient être traités soit comme à l'origine, en pierre calcaire, taillés dans la masse, soit en galets ou pavés, s'inscrivant ainsi dans le prolongement de la place Joffre.

Sur les hameaux, la présence de l'eau est également prépondérante. Elle se retrouve à travers les lavoirs, ainsi que par la présence de ruisseaux. A Coumecaude par exemple, ce dernier pourrait être mis en valeur, par le dégagement du mur de soutènement en pierre sèche.





Immeuble à sept travées, commerce en rez de chaussée



Immeuble à quatre niveaux

4-2 Le traitement de la verticale

■ Proposition générale

Dans le cadre de restauration de bâtiments anciens, il paraît intéressant d'utiliser les matériaux d'origine (chaux, sable de rivières, menuiseries bois, tuile) ainsi que leur mise en oeuvre traditionnelle, et d'adapter ce type de matériaux aux techniques actuelles, pour les bâtiments neufs, plutôt que d'utiliser des éléments et matériaux préfabriqués.

Un travail a déjà été réalisé dans le cadre de l'opération façade mis en place par la commune (voir document en annexe).

4-2-1 Les typologies du bâti

Sur la commune de Seix plusieurs types de bâti ont été relevés. Ils se définissent principalement par un certain nombre de détails architecturaux ou de décors, mais aussi par leur nombre d'étages.

La maison de village : généralement composée de deux à trois travées de fenêtres, elle s'élève sur un de quatre niveaux (rez-de-chaussée, 2 étages et 1 comble).

L'immeuble est un bâtiment de grande envergure, se caractérisant par son nombre important de travées, variant de quatre à sept. Il a souvent vocation d'hôtel.



Quelques exemples de maisons de village





Immeuble à balcons filants



Immeuble à balcons filants



Maison à galerie



Maison à galerie

La maison à galerie, se distingue par ses balcons filants en façades, généralement orientés à l'est. Ces galeries servaient à l'origine au séchage des récoltes. Généralement, cette bâtisse est composée d'un rez de chaussée, deux étages courants et un comble.

La maison bourgeoise est l'équivalent de la maison de village, à laquelle ont été ajoutés bon nombre de détails décoratifs et de modénatures. Elle est souvent pourvue de chaînes d'angle plus travaillées, et de corniches en plâtre-chaux posée sur lattis.

Le commerce se caractérise par sa devanture bois travaillée en rez-de-chaussée. Ces devantures se retrouvent principalement dans le centre de Seix, à la croisée des routes donnant sur la place Joffre. Les réhabilitations n'ont pas fait disparaître ces devantures très typiques qui amènent de la couleur dans les rues du village. De plus un effort a été apporté au niveau des enseignes en fer forgé.

La ferme et la grange : ces deux types de bâtiments se concentrent plus à la périphérie du village. Dans les hameaux, la grange suit une implantation spécifique, perpendiculaire à la pente. Cela permet un double accès : fenil à l'étage et étable au rez de chaussée. Ses pignons sont généralement recouverts d'un bardage en bois et peuvent être en encorbellement.

La différence majeure entre le bourg et les hameaux relève du traitement des murs : dans le village, les façades sont enduites, traditionnellement à la chaux ou recouvertes d'un badigeon à la chaux tandis que dans les hameaux la pierre est laissée à nue, principalement pour un problème d'économie.



Maison bourgeoise



Maison bourgeoise



Les commerces



et leurs devantures



Deux exemples de granges, à gauche mitoyenne à l'habitation, à droite isolée





Appareillage en pierre calcaire et schiste



Appareillage en galets de granite et moellons de schiste



Socle en pierre calcaire, (protection remontées capillaires)



Utilisation du bois, bardage, garde-corps, menuiseries

4-2-2 Les matériaux utilisés

La diversité des matériaux de construction participe largement à la qualité du bâti. Elle se caractérise par la richesse des teintes et des matières. Cela est lié principalement à la nature des matériaux qui sont traditionnellement issus du terroir avoisinant. Ils permettent une harmonie entre le bâti et son environnement proche.

■ La pierre

La **pierre**, prise sur place, est utilisée brute ou taillée, dans la construction.

Le **calcaire** est souvent associé à d'autres roches. De médiocre qualité, il est toujours enduit, afin de la protéger des intempéries.

Les **grès** et les **marbres** sont fréquemment utilisés pour les éléments taillés (linteaux, jambages, chaînages).

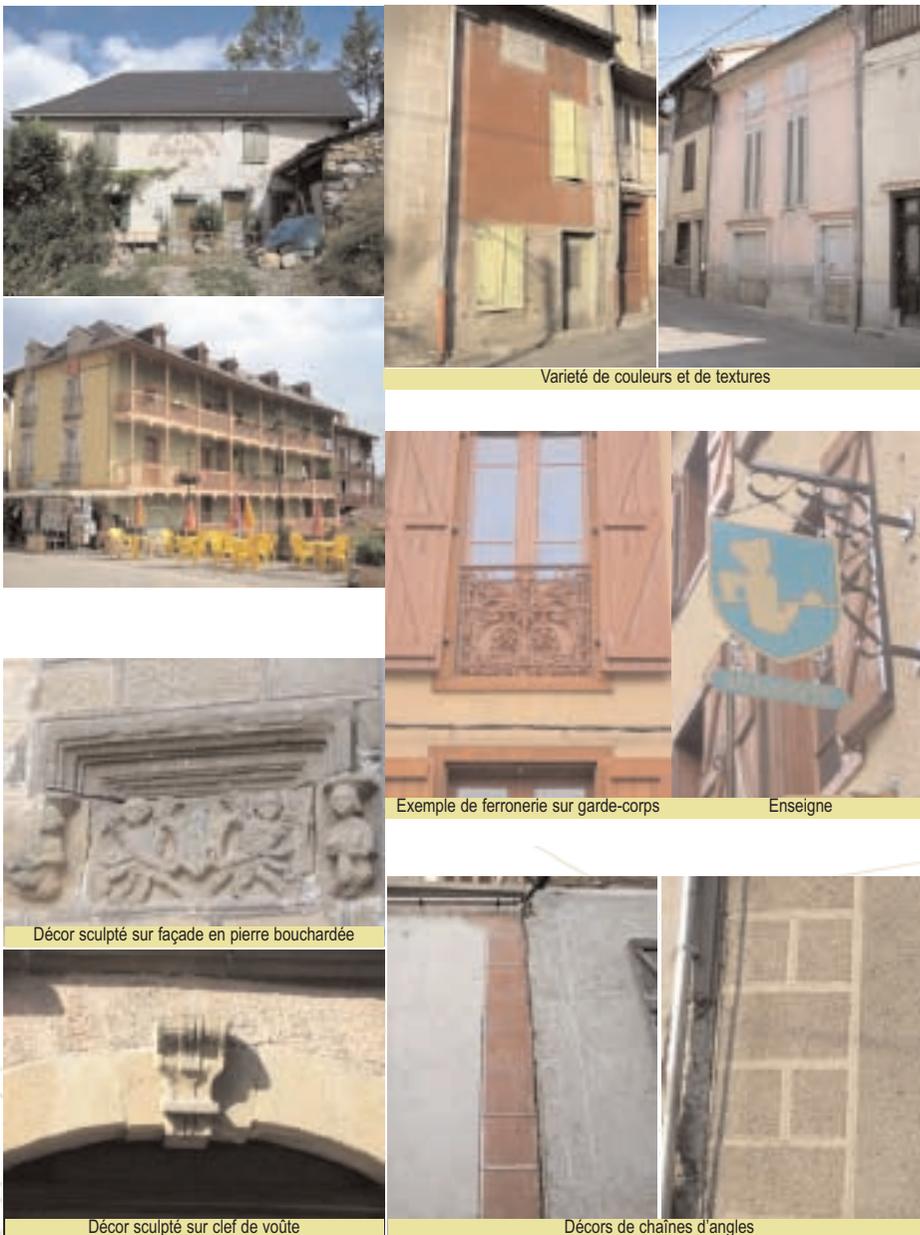
Les **galets** de rivière, provenant directement du Salat, s'utilisent en association à la pierre dans l'appareillage des murs.

Le **schiste** est également utilisé dans l'appareillage des murs, le plus souvent en secteur montagnard plutôt qu'en fond de vallée.

■ Le bois

Il est présent dans la construction, pour les menuiseries, les planchers, les charpentes.

Sur les dépendances agricoles on le retrouve sous forme de bardage, au niveau du pignon des granges, et parfois en structure porteuse (piliers des avant-toits), ou en élément de décor, galeries et balcons.



- Les façades

Jusque dans les années 1950, la chaux a été la composante principale des liants de maçonnerie et d'enduit de façade.

Traditionnellement, les habitations étaient enduites, alors que les granges et autres bâtiments agricoles étaient laissés en pierre apparente. Les raisons étaient techniques, l'enduit permettant de protéger le mur et d'isoler le bâti mais aussi sociales : l'enduit pouvait être considéré comme un "signe extérieur de richesse", car sa mise en oeuvre coûtait cher et tout le monde ne pouvait pas se permettre d'enduire sa maison.

■ Les enduits

Les enduits, dans le centre du village, sont soit à base de chaux, soit à base de chaux-plâtre. Ils prennent la teinte des sables des rivières locales, ou bien ils sont recouverts d'un badigeon coloré.

La palette de couleur varie donc du beige clair au gris foncé, en passant par des couleurs plus vives, qui ont fané avec le temps.

La pierre se retrouve sur les bâtiments agricoles : fermes et granges. Elle est laissée apparente, ou bien recouverte d'une seule couche d'enduit qui laisse apparaître les irrégularités et certaines pierres du mur.

■ Les décors

Les façades sont souvent pourvues de décors, plus ou moins travaillés. C'est le cas notamment des chaînes d'angle et des soubassements. Ceux-ci sont soit peints, soit portés en surépaisseur de l'enduit.

Chaînes d'angles et soubassements peuvent également être en pierre, recouverts d'un enduit ou d'un badigeon, ou bien laissés nus.

Les décors se retrouvent également dans quelques détails, comme les dates portées et inscriptions sur les linteaux de portes, mais aussi les sculptures, pouvant être des éléments de décors rapportés sur la façade.

Les ferronneries participent également au décor des façades, dans le centre du village notamment. Les garde-corps en fer forgé ou en fonte se retrouvent sur une grande majorité des maisons. Leur travail, plus ou moins élaboré, marque le niveau social du propriétaire. Ainsi, les maisons bourgeoises et les immeubles sont plus riches en ferronneries que les maisons de village. Les enseignes des commerces, éléments particulièrement intéressants, animent les ruelles par l'originalité de leur forme, leurs graphismes et leurs couleurs.

- Les ouvertures : encadrements, menuiseries et volets

Les pleins (les murs) dominent toujours largement sur les vides (portes et fenêtres), et il convient de respecter cet équilibre le mieux possible.

■ La disposition et la forme

Traditionnellement, fenêtres et portes de l'habitat étaient étroites et organisées en travées.

La proportion des ouvertures, plus hautes que larges, n'est pas toujours respectée lors de modification ou de création d'ouvertures.

Les portes et les fenêtres sont le plus souvent de forme rectangulaire, ou en arc surbaissé.

Leurs encadrements peuvent être en pierre ou en bois. Lorsque les montants sont en bois, ils reposent sur des socles en pierre, afin d'éviter leur pourrissement et sont peints.

Le bois concerne les bâtiments les plus modestes : ferme, grange ou maison de village. La pierre, principalement le calcaire, est souvent bouchardée, lui donnant ainsi un aspect moucheté. Le grès peut également être utilisé. De façon récurrente, la pierre se retrouve sur des bâtiments relativement aisés, comme les immeubles, les maisons bourgeoises ou encore les commerces.

■ Les menuiseries

La menuiserie est un élément constitutif de la façade, son traitement a un impact sur sa perception.

Dans l'habitat traditionnel, les menuiseries ont toujours été en bois peint.

■ Les volets

Les volets ont une grande importance dans l'habitat. Ils ont d'abord un rôle de protection contre les intempéries. Ils apportent de la couleur sur les façades et soulignent les proportions des ouvertures.

Le volet le plus classique est le **volet en bois plein**. Il est composé de simples lames verticales tenues par des pentures de fer.

Le **volet persienné** en bois est également présent sur la commune. C'est la fabrication la plus aboutie. Un volet persienné est un volet en bois constitué d'un cadre et de lamelles horizontales inclinées, sur tout ou partie de sa hauteur. Les lamelles peuvent être fixes ou mobiles. Dans les années 1950, les volets persiennés en fer ont fait leur apparition.

Le **volet roulant** est souvent utilisé dans le cadre de rénovation. Très peu adapté aux menuiseries anciennes, il dénature l'aspect initial de la fenêtre et de ses encadrements.

dans le cadre de rénovation, les menuiseries bois sont toujours préférables, soit conservées en l'état, soit refaites à l'identique. Pour des problèmes « pratiques », il est possible de mettre en place des volets intérieurs qui seront plus faciles à manipuler que des volets extérieurs, et ne dénatureront pas la façade du bâtiment.



Deux exemples de volets persiennés

Porte à linteau en arc surbaissé

Porte à linteau droit et imposte

Socle en pierre calcaire, protection contre les remontées capillaires



Volets bois : persiennés, à panneaux, barres et écharpes



De nombreux exemples de l'utilisation du bois pour la réalisation de balcons filants et galeries

- Le travail du bois

De nombreux détails de menuiseries sont réalisés en bois. Cela concerne des éléments annexes et non structurels.

■ Les galeries

Les balcons filants et les galeries sont des éléments très présents sur la commune de Seix. Ils se retrouvent autant dans le centre bourg que dans les hameaux.

Ces galeries se situent principalement sur les façades les mieux exposées puisque leur usage initial était agricole, lié au séchage des récoltes. Elles peuvent former un encorbellement sur la rue.

Certaines se trouvent seulement au dernier étage, pour les maisons de villages alors que sur certains "immeubles" on peut en trouver à tous les niveaux.

Le toit déborde largement dessus, afin de la couvrir protéger le dernier niveau. La galerie peut aussi être protégée sur les côtés mal orientés (nord et ouest) par un bardage de planches, qui la ferme partiellement. Les balcons, suspendus ou maintenus par des corbeaux ou des jamabges, sont protégés par des garde-corps en bois (quelques fois en fer), plus ou moins travaillés.

Le bois est teinté (teinte sombre) ou peint dans des couleurs assez vives.



Diversité des couleurs et décors sur les devantures des commerces



Les devantures

Les devantures commerçantes de Seix sont en bois, colorées, gaies et attrayantes.

A Seix se retrouve un type de devanture spécifique : la devanture en applique. Apparue au 18^e siècle, elle est constituée d'un habillage menuisé et peint venant en saillie sur la maçonnerie, encadrant la ou les baies, et masquant ainsi les murs du rez-de-chaussée. Certaines boutiques anciennes, par la valeur esthétique de leur devanture, par la qualité et la richesse de leur décor, appartiennent au patrimoine seixois. Elles méritent à ce titre d'être sauvegardés.



Certaines anciennes vitrines en bois ont été conservées et restaurées. D'autres vitrines plus récentes ont gardé l'esprit de l'existant ainsi que des couleurs attrayantes.

Le système de fermeture est solidaires des autres parties de la devanture principalement sous forme de volets bois pliants.

Toutes ces devantures sont protégées des écoulement d'eau par une corniche surmontée d'un cheneau de zinc.





Corniche en plâtre-chaux sur lattis en bois



L'ouverture du comble vient interrompre la corniche



Vue sur le lattis en bois composant la structure, support de l'enduit



Corniche en lames de bois peint

Les corniches

La corniche en plâtre posée sur lattis est une particularité de Seix. Elle se trouve sous les avant toits afin de cacher les débords de toitures.

Le lattis est constitué de liteaux de bois, positionnés de façon à créer une surface courbe qui sera ensuite recouverte par un plâtre riche qui lui-même sera recouvert d'un badigeon à la chaux.

Cette technique s'est perdue et il semble difficile aujourd'hui de trouver des artisans qui veuillent bien remettre cela en place, plus pour une question de temps que de savoir-faire.

Lors des restaurations de façades, ce type de corniches a souvent disparu ou a été détourné : on trouve ainsi des débords de toit composés uniquement d'un lattis ou charpentés, et peints.

On trouve sur la commune des génoises en terre cuite, élément plus commun mais qui donne un aspect plus "fini" aux toitures.

Recommandations

La déclinaison de ces divers éléments et matériaux de constructions permet de comprendre qu'une façade ne se limite pas à un mur enduit. Tous les éléments entrent dans sa composition : les ouvertures, les ferronneries, les balcons, les détails de serrure, de heurtoir, les décors de façade, de génoise...

Ainsi, dans le cadre de « l'opération façade » menée sur la commune de Seix, ainsi que dans la mise en place des formations, il ne faut pas se limiter à parler des enduits. La prise en compte de tous les éléments qui constituent la façade est primordiale.

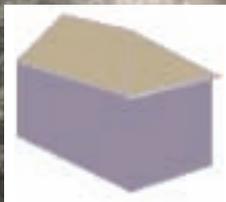
Exemples de bâtiments relevés dans le centre de Seix



Approche thématique



Toit à deux versants



Toit en croupe

4-3 Le couverture

4-3-1 La forme

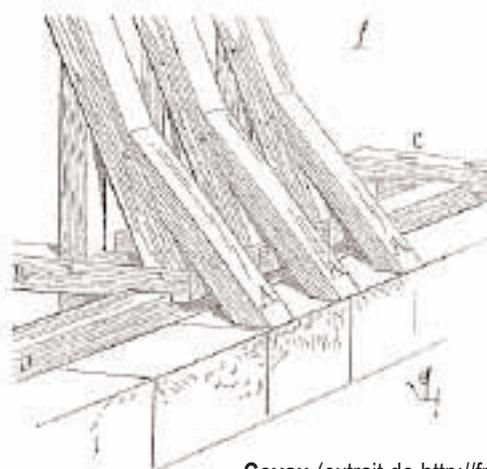
Les formes de toitures varient selon le volume du bâti et sa nature.

Le toit à deux versants, dit aussi toit à deux pans, est la forme de toiture la plus répandue. Simple, elle se retrouve sur les maisons de village, mitoyennes, et en alignement le long des rues, sur les granges mais avec un léger coyau (*Pièce de bois de taille décroissante, qui placée sous un chéneau, en assure la pente d'écoulement*) pour les bâtiments d'altitude.

Le toit en croupe, plus complexe, il comprend trois ou quatre versants. Il se retrouve généralement sur les maisons et demeures de plus grande envergure.

Le toit en demi-croupe est une variation du précédent, il est souvent utilisé pour abriter les galeries, et se compose de trois versants.

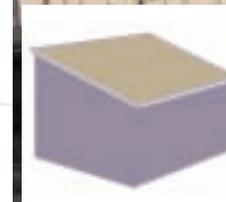
Le toit en appentis est très simple. Il sert généralement de couverture aux dépendances, abris ou remises de jardin.



Coyau (extrait de <http://fr.wiktionary.org>)



Toit en demi-croupe



Toit en appentis

4-3-2 La couverture

Deux secteurs se détachent largement sur le paysage bâti de la commune de Seix : le fond de vallée et la montagne.

■ La tuile de terre cuite

Seix et les quelques hameaux situés en basse altitude ont des toits couverts en tuile canal ou mécanique, de teinte rouge.

Les couvertures en tuiles mécanique se généralisent au 19e siècle, avec le développement des tuileries et des transports de marchandises par voie ferrée.

Sa couleur varie de l'orangé au brun, en fonction de la terre dont elle est faite et des conditions de sa cuisson au four à bois.

■ L'ardoise

Dans les hameaux de montagne les constructions sont traditionnellement couvertes en **ardoise**. Le couvreur utilise alors un savoir-faire spécifique : la pose à **pureau dégressif**.

Le pureau est la partie visible d'une ardoise. Le principe de la toiture à pureau dégressif permet l'utilisation d'ardoises dont la hauteur varie de 20 à 40 cm.

Cette couverture traditionnelle consiste à placer les ardoises les plus grandes sur le bas de la toiture et les plus petites en haut, ce qui permettait d'utiliser toutes les ardoises débitées.

Pour assurer l'étanchéité, celles-ci doivent se chevaucher : c'est le recouvrement.

Selon Michel Chevalier, au 19e siècle, l'ardoise est abondante dans presque toute la montagne grâce aux affleurements de schistes [...] et a remplacé le chaume aussi bien que les bardeaux de bois utilisés dans le sud-est de l'Ariège. [...] Un peu partout, existaient ces carrières d'ardoise exploitées "par tous ceux qui en avaient besoin", comme l'on disait de celle de Portet d'Aspet. C'est ainsi que la Bellongue, entourée par les ardoisières d'Arrout, de Sar, de Saint Lary, de Portet, a renoncée à l'utilisation du chaume de façon précoce [...]."

Cet éclairage historique rappelle que l'ardoise n'est pas le matériau originel du Couserans. Ses habitants ont su le substituer quand ce fut nécessaire au bardeau et au chaume.

Des matériaux de substitution sont également utilisés, comme le shingle ou la tôle.

Opération ardoises

Conscients de l'enjeu que représente la préservation de ce patrimoine, le département de l'Ariège a mis en place une politique d'incitation à la mise en valeur de l'ardoise et des savoir-faire. Des financements spécifiques sont prévus dans le cadre du contrat de développement territorial du Haut-Couserans, et destinés à subventionner la pose d'ardoises dans les travaux de rénovations de toitures.



Couverture en ardoises, posées à pureau dégressif



La tuile à peu à peu pris le dessus sur le chaume et (ou) l'ardoise



Maisons mitoyennes, les débords de toits abritent la façade



Exemples de coyaux sur deux granges



Éléments de décors, enjoliveurs d'equerre et épis de faîtage



Lambrequin, élément décoratif en bois

Quelques recommandations concernant les finitions de la toiture

■ La liaison mur et toit

Un soin particulier est à apporter à la liaison entre le mur et le toit, qui constitue un élément fonctionnel et esthétique important de la maison.

Deux traditions se côtoient concernant les **toitures en tuile** :

- un **débord de toit**, porté par les chevrons et la volige, protège l'aplomb du mur et rejette les eaux pluviales à distance de la façade,
- un couronnement en saillie, permettant l'appui du versant du toit, grâce aux **corniches ou génoises**. Ces génoises sont formées de plusieurs rangs de tuiles rondes (généralement deux), disposées en quinconce. L'intérieur des tuiles est rempli au mortier de chaux. Elles peuvent parfois se retrouver sur le mur pignon, mais la disposition la plus fréquente les limite au traitement des murs gouttereaux.

La liaison de la génoise ou de la corniche permet un raccord sophistiqué entre le toit et le mur, et les jeux d'ombres dentelées qu'elles projettent ne sont pas à négliger dans l'esthétique de la façade.

Il est important, lors de rénovation de façade, de maintenir ces génoises et corniches, même si le côté esthétique prend le pas sur le fonctionnel.

Mais attention, génoises et corniches ne sont pas utilisées avec une toiture en ardoise.

■ Éléments de décoration

Les éléments de décoration, comme les crêtes, les épis de faîtage, les détails de zinguerie et les rives de toit participent au charme de la construction et doivent être préservés dans la mesure du possible.

Les toitures à croupe s'ornent assez souvent d'épis de faîtage.

Les rives et lambrequins sont à l'aplomb de la maçonnerie, qu'ils soient en pignon ou sur un mur gouttereau.

Elles étaient traditionnellement traitées en bois et largement ouvragés, et ornaient quasiment tous les pignons des maisons du bourg. Lors de restauration de toitures, il serait intéressant de les maintenir.



4-4 Le développement urbain de la commune

Les deux principales zones d'extension actuelles se trouvent au nord, le long de la D.3 menant à Soueix, et à l'ouest, long de la D.37 allant à Sentenac-d'Oust.

Proposition

L'extension urbaine du village peut se développer le long de ces deux principaux axes, en fond de vallée.

Le prolongement de la D.3 au sud du centre de Seix ne peut véritablement faire l'objet d'une zone d'extension urbaine : la zone est inondable.

Une ou plusieurs zones pourraient être prévues plus en altitude, ou du moins sur les versants sud, exposés au soleil. Elles pourraient reprendre la typologie du hameau en terrasses, avec une implantation du bâti perpendiculaire à la pente. Les habitations, pourvues de larges pignons couverts à deux pans, permettraient un double accès : l'un desservi directement par la rue en façade nord (qui pourrait être l'accès au garage), et l'autre par un chemin piétonnier en façade sud.



5- synthèse

L'étude a fait apparaître trois grands thèmes concernant le bâti sur la commune de Seix :

- **l'horizontale** : les rues, ruelles, placettes
- **la verticale** : les façades et leurs composantes
- **les toitures** : leurs formes et matériaux

L'horizontale concerne le traitement des espaces publics. Cela est du ressort de la commune. Les aménagements à mettre en place sont fonction de l'usage (zones piétonne, semi-piétonne, voirie), de la fréquentation et du lieu (centre ville, périphérie, accès aux jardins, hameaux...). Cela déterminera le niveau d'intervention et les matériaux et équipements à mettre en place.

La verticale et les toitures sont plutôt du domaine du privé. Ainsi la mise en place de réhabilitation de qualité passe par une sensibilisation du porteur de projet.

Dans le cadre d'une rénovation, il est nécessaire d'utiliser des matériaux et des mises en œuvre traditionnelles traditionnelles. Le but est de garder au bâti son caractère d'origine tout en répondant aux besoins actuels liés aux nouveaux modes de vie. Les mises aux normes, les extensions, les équipements de confort doivent rester respectueux du bâtiment originel.

Dans le cadre de constructions neuves, le respect de l'environnement naturel et bâti est à prendre en compte, de même que la typologie existante, sans vouloir copier l'existant.

L'objectif est de ne pas importer des modèles "étrangers" (maisons provençales, chalets bois importés d'ailleurs...), mais d'essayer de respecter le lieu, ses abords, son patrimoine, par l'utilisation de matériaux locaux, d'essences de plantes locales...

Le patrimoine rural est une richesse qu'il est important d'entretenir, d'enrichir et de faire vivre. Identifier sa valeur sociale, l'utiliser comme outil de développement, le transmettre aux générations futures sont les objectifs principaux de ce travail.

6 – Sources et bibliographie

Sources : Archives Départementales de l'Ariège

Administration communale ; Ecole primaire supérieure de garçons et cours complémentaires, 1880-1938.

201573

Administration communale ; Ecoles du chef-lieu, 1839-1911.

201574

Administration communale ; Ecoles des hameaux : Betmajou, Capvert, Chalaguère, Esbints, Paloubart, Saliens, 1866-1936.

201575

Administration communale ; Eglise. Presbytère, 1849-1926.

201578

Bibliographie

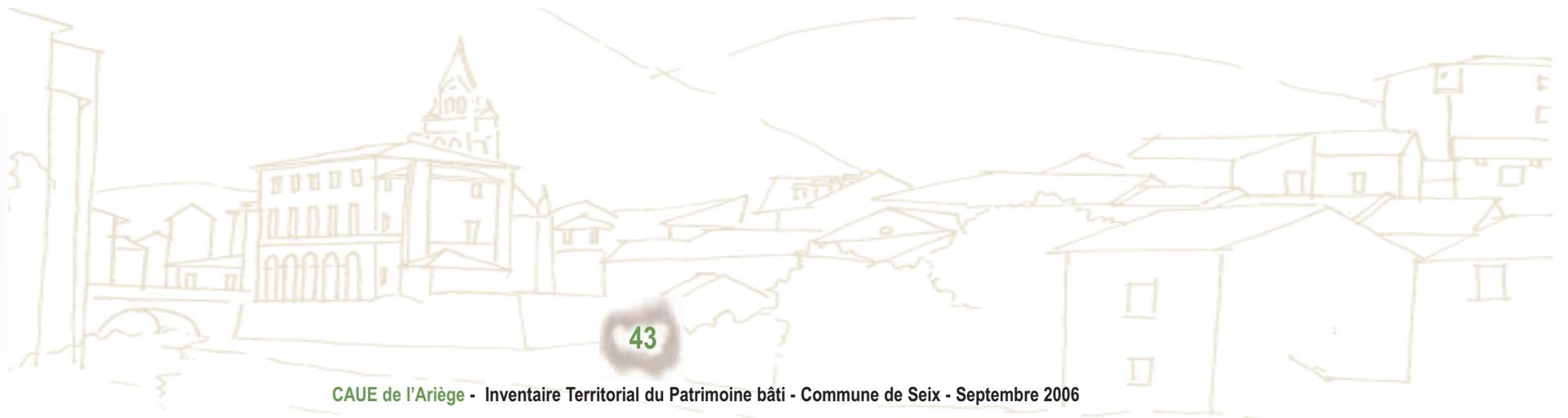
Azam (Marie). *Seix en Languedoc. Des hommes et des rois*, Toulouse, 2003, 185 p., ill.

Capliez S., *Le canton d'Oust : les vallées du Salat, du Brabet et de l'Alet. Balades architecturales*, Toulouse, 1996-1997.

Chevalier M., *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, Toulouse, 1956.

Conseil Général de l'Ariège, *Atlas des paysages d'Ariège-Pyrénées*, 2006.

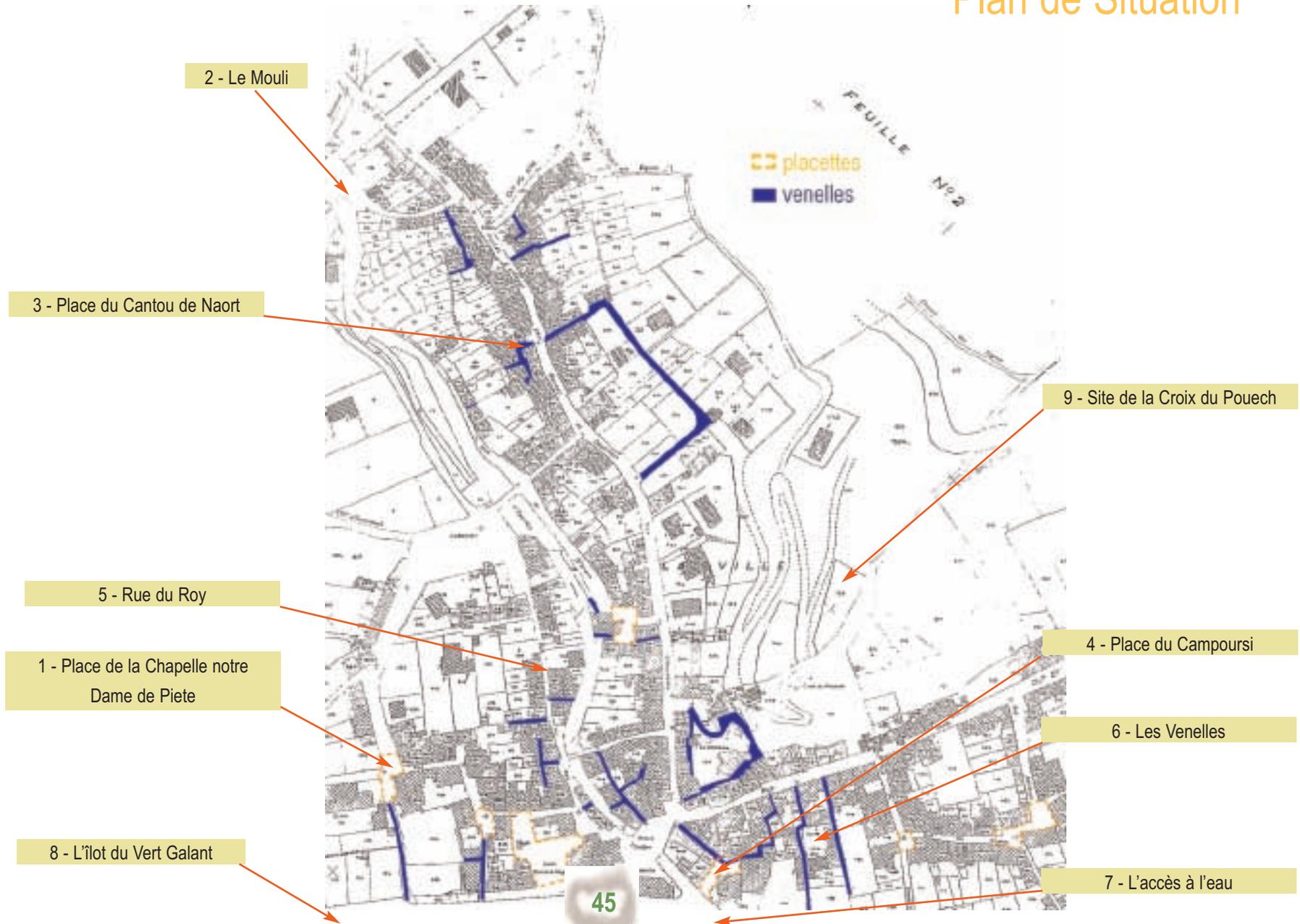
Dir. Guillot F., *Programme collectif de recherche, Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés nord-pyrénéens*, rapport 2004, comptes-rendus d'activités et travaux.



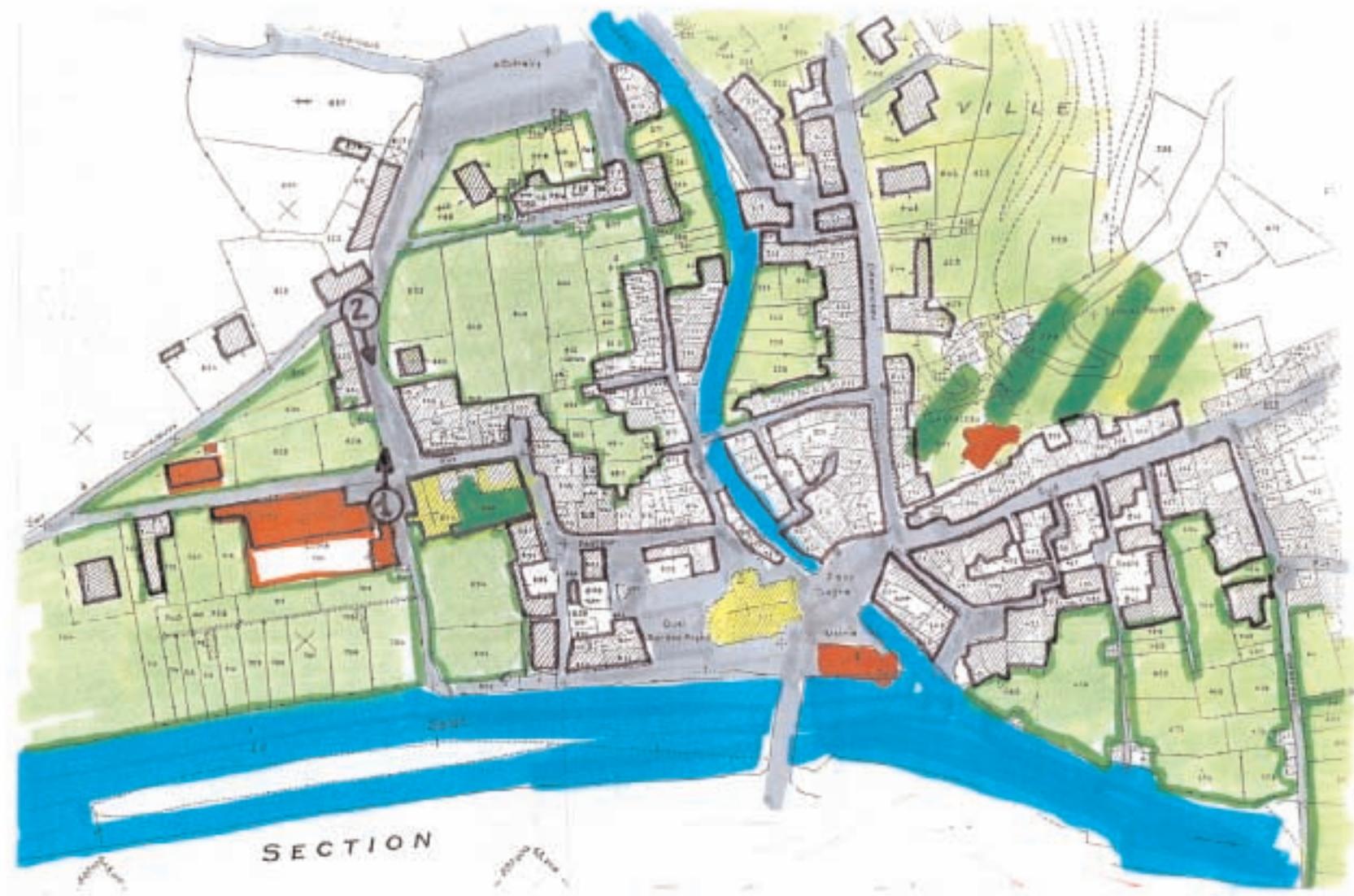
Programme de Valorisation des Espaces Publics et des chemins de traverses

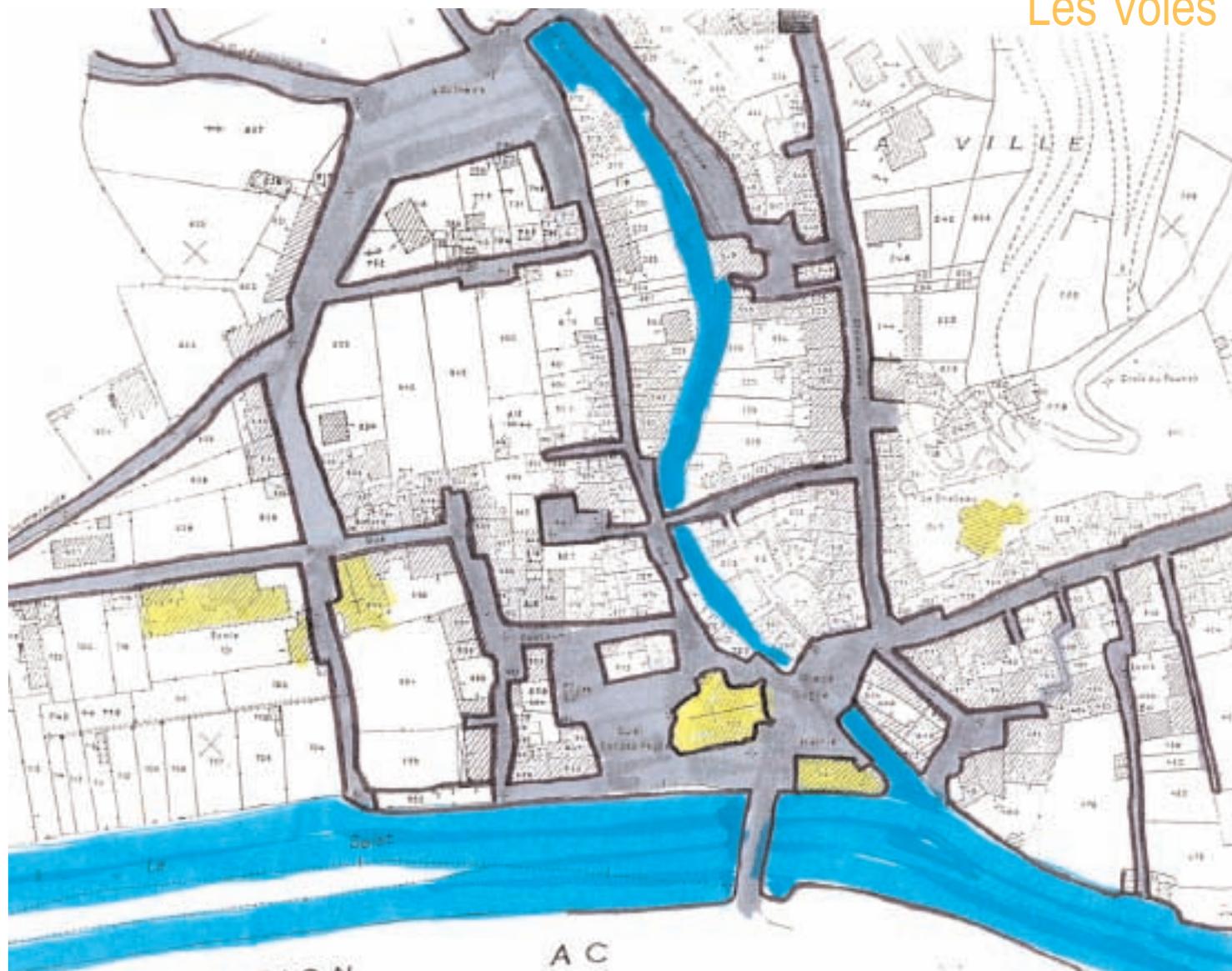
SOMMAIRE

- 1 La Place de la Chapelle Notre dame de Piète
- 2 Le Mouli
- 3 La Place du Cantou de Naort
- 4 La Place de Campoursi
- 5 La rue du Roy
- 6 Les Venelles
- 7 L'accès à l'eau
- 8 L'îlot du Vert Galant
- 9 Le Site de la Croix du Pouech



Les Espaces Verts







La Place de la Chapelle Notre-Dame-de-Piété



- 1- Bibliothèque
- 2 - Chapelle
- 3 - Placette
- 4 - Descente du salat
- 5 - Salat

Enjeux

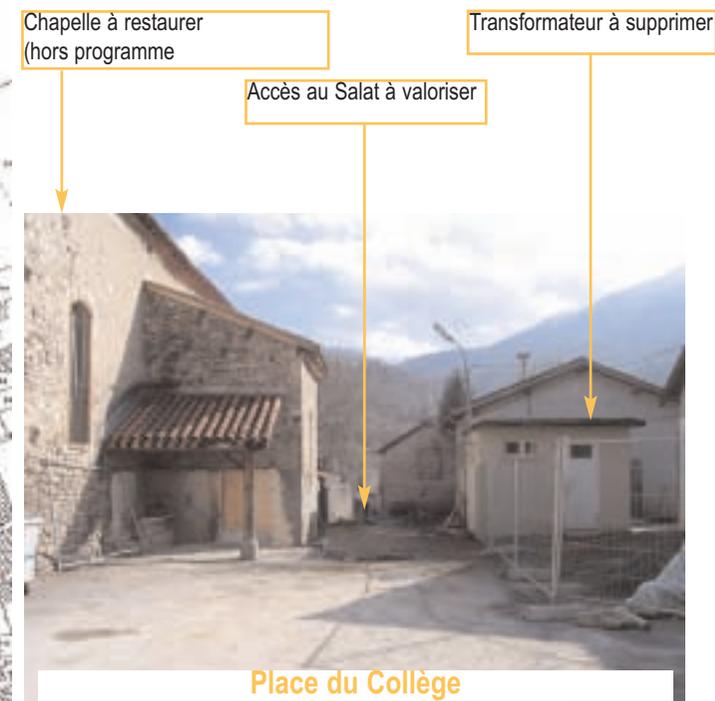
A la charnière du tissu dense et des jardins, cette petite place est surtout marquée par trois évènements:

- la remarquable chapelle
- la descente du Salat encadrée de murs bahuts, qui se faufile entre les jardins
- la bibliothèque en construction qui va remplacer l'ancien collège

Programme

Aménager un endroit paisible, qui se lise comme le départ vers une balade le long du Salat, ou le prolongement éventuel d'une visite à la bibliothèque.

La démolition du WC permettra l'accès des voitures à la cour de la bibliothèque municipale.



Propositions d'aménagement

Simplicité des matériaux, le revêtement de la placette sera la simple continuité de la voirie (bitume noir).

En périphérie, le long de la chapelle notamment, on peut envisager un caniveau avec fil d'eau en galets.

Un arbre unique type tilleul peut s'installer au milieu de la place, pour abriter de son ombre quelques bancs métalliques.

La descente vers le Salat sera mise en valeur (nettoyage, empierrement, murs des jardins...).

Le tissu dense du village devient ici jardin



Le transformateur démolit permettra l'accès de la cour aux voitures



Accessibilité handicapés vers la bibliothèque

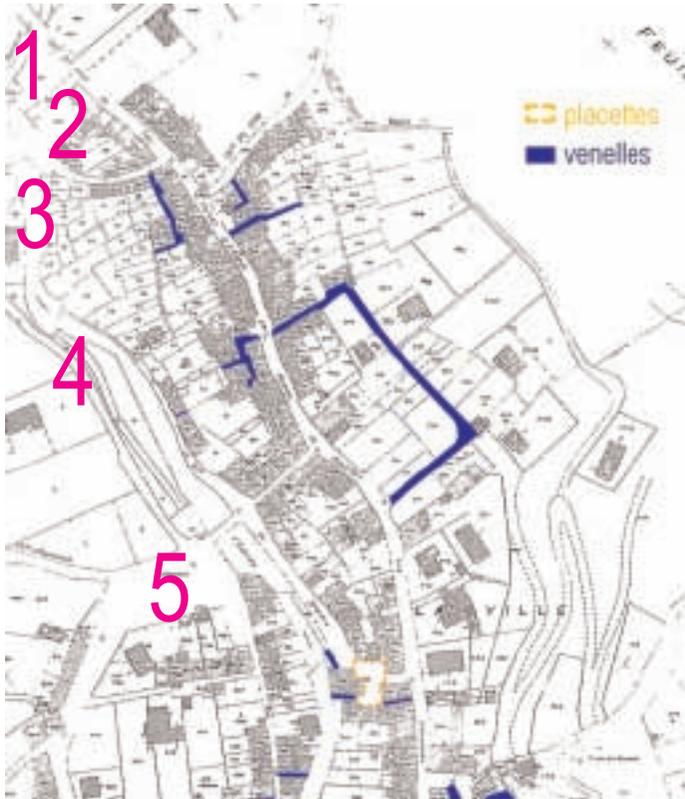
Chapelle Notre-Dame-de-Piété

La situation actuelle

La chapelle, enjeu principal



Départ vers le Salat à valoriser



- 1- Parking
- 2 - Pré
- 3 - L'Esbins
- 4 - Chemin des Passeurs
- 5 - Aire du Calvaire

Enjeux

Un petit parking pourrait accueillir à l'entrée nord du village les visiteurs venus du village de vacances.

L'occasion d'aménager le parcours jusqu'au centre et de valoriser les espaces publics rencontrés.

Programme

Le parking lui-même étant réalisé, il reste quelques arbres à planter, et à aménager le pré en contrebas, départ du cheminement vers le village

Protéger le chemin des passeurs qui longe le ruisseau d'Esbins, et rendre leur dignité aux espaces publics du calvaire.

Le Mouli



Propositions d'aménagement

Le parking: aménagement paysager à terminer, notamment balustrade eu droit du pré.

Le pré: simplement enherbé, agrémenté d'un ou deux bancs et ruelle à valoriser.

Le sentier des passeurs: sa valorisation passe autant par un entretien et une sécurisation que par un suivi attentif des aménagements privés tels que clôtures ou portails inadaptés.

Le calvaire: mobilier et bordures béton à remplacer, calvaire à restaurer.

Aménagement paysager du parking à terminer
(garde-corps au droit du talus au dessus du pré).



Le pré, aire de repos en bordure du ruisseau au départ du
sentier des passeurs



Initiatives privées
à contrôler

A u bout du Pré, la ruelle à valoriser (empierrement)



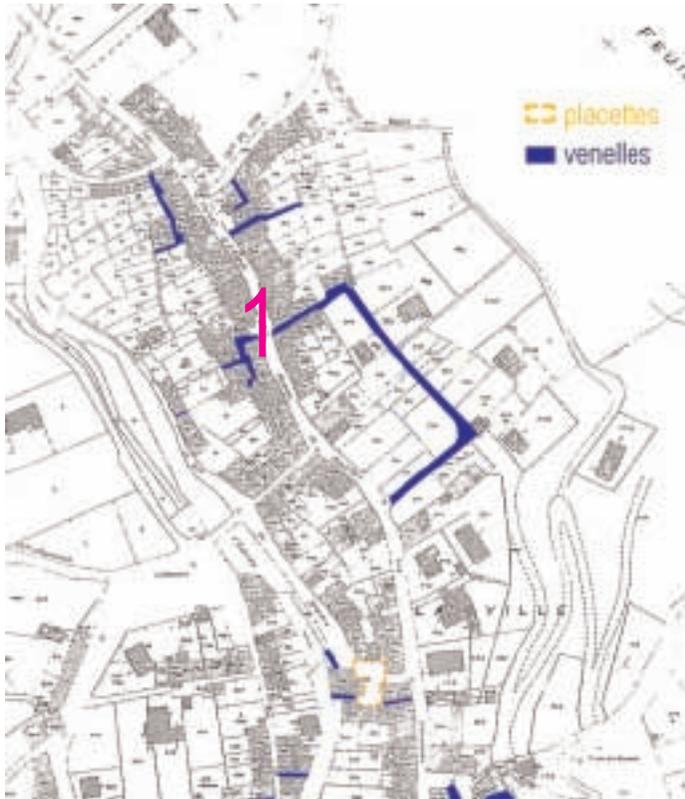
Sentier des passeurs à protéger et sécuriser



Mobilier urbain et bordures béton à remplacer



Aires du Calvaire à rajeunir
(mobilier et bordures béton
à remplacer, plantations...)



1- Placette à aménager

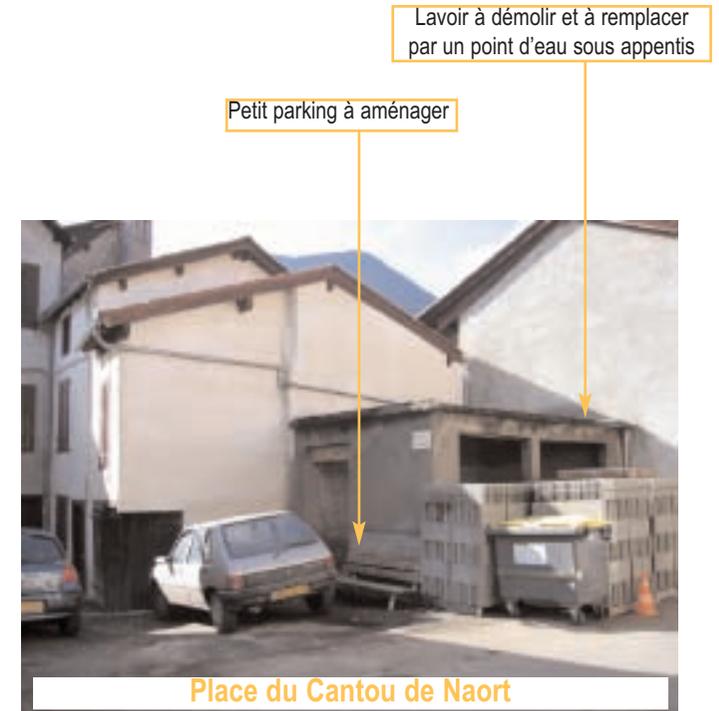
Enjeux

La rue Pujole qui part du centre du bourg, s'étire jusqu'au Mouli, à la sortie du village. Étroite et sinueuse, elle laisse peu d'opportunité de stationnement. C'est pourquoi les riverains réclament l'aménagement de quelques places de stationnement à la place du lavoir en béton sans valeur ni usage.

Programme

Profiter de cette "respiration" dans un tissu serré pour faciliter la vie quotidienne des riverains, en aménageant trois places de parking, sans renoncer à agrémenter l'endroit. Point de rencontre improvisé des riverains, le lieu doit garder cette dimension "sociale". A cet effet, un petit appentis pourra abriter un point d'eau.

Place du Cantou de Naort

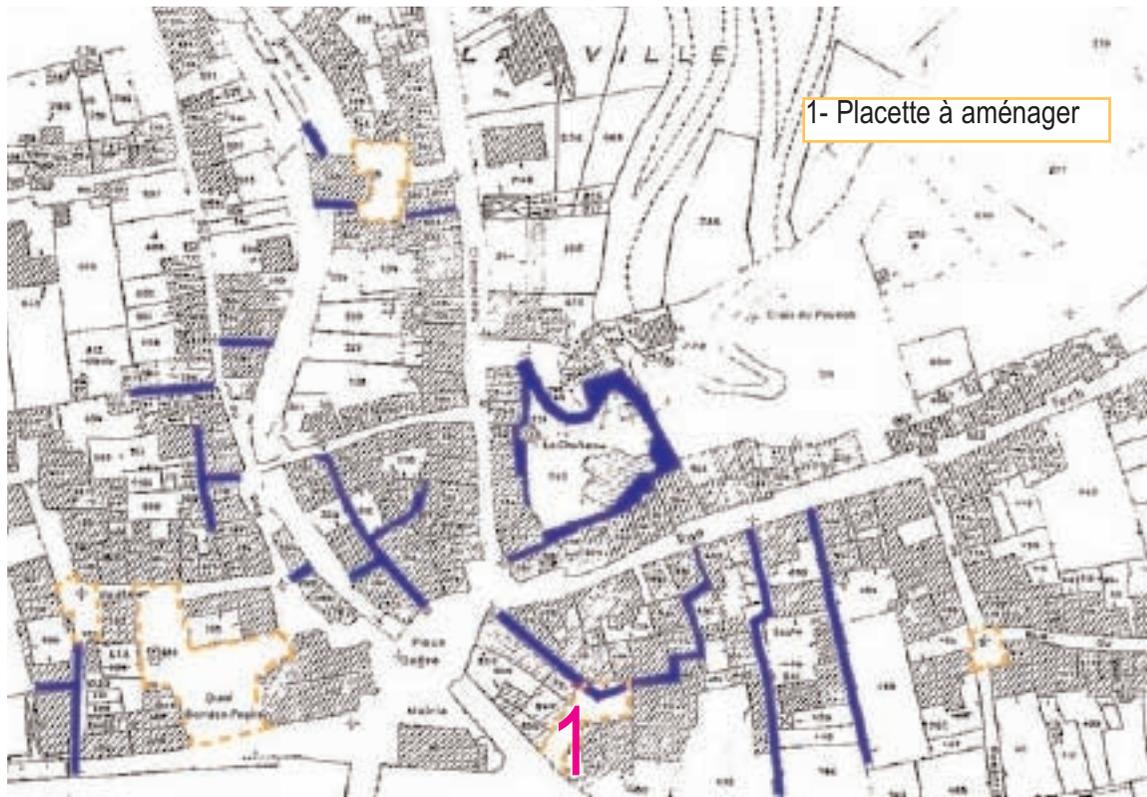


Propositions d'aménagement

La démolition du lavoir si elle fait place nette pour le stationnement, n'hypothèque pas un aménagement ultérieur plus riche et valorisant. Pour le moment, le revêtement de la placette sera la simple continuité de la voirie (bitume noir).

On pourrait imaginer dans l'avenir une petite place traversante marquée par un arbre unique en son centre, et un banc adossé au mur de l'une des maisons. Un autre type de revêtement pourra alors marquer la place, et quelques caniveaux ou fils d'eau en gamets agrémenter ses limites.

A l'angle du bâti, à la place du lavoir, un point d'eau abrité sous le petit appentis marquera le lieu de rencontre.



Enjeux

Un endroit aujourd'hui désolé, mais chargé de souvenirs où artisans (forge) et commerces donnaient beaucoup de vie.

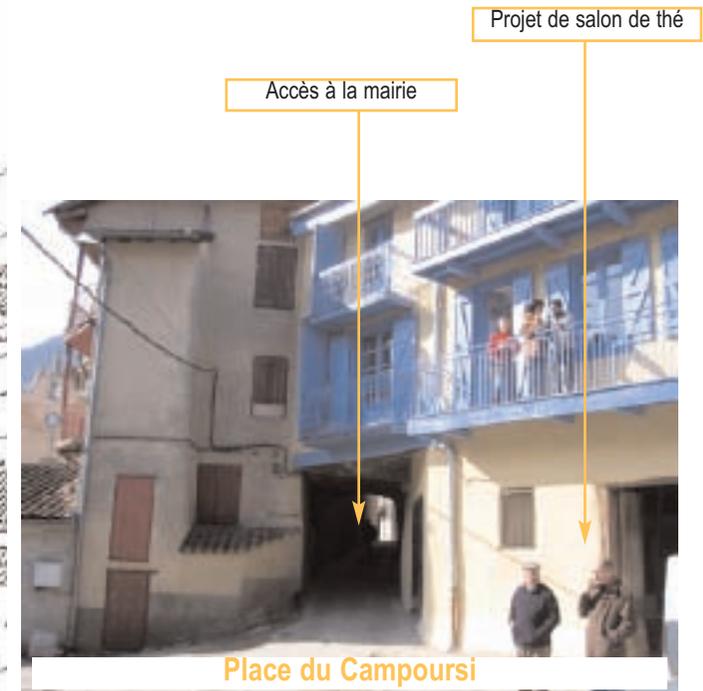
Cet espace très ouvert est surprenant car il suit une venelle (séquence très fermée) et en précède une autre.

Situé à un jet de pierre de la place de la mairie, et déjà au coeur du tissu moyen ageux, il permet également l'accès à l'eau.

Programme

Redonner son statut de place à cet endroit et restaurer l'accès à l'eau.

Place du Campoursi



Propositions d'aménagement

L'aménagement doit s'inscrire dans la continuité de la restauration des venelles.

Les revêtements de sols, s'ils restent sobres (enrobé) sur d'aussi grandes surfaces, pourront venir se caler sur des pieds de bâtiments sans trottoirs, mais un peu plus travaillés (type galets), et sur des caniveaux et fils d'eau en galets ou en pavés.

L'accès à l'eau sera également conçu pour s'inscrire dans la continuité d'un parcours qui irait de la descente du salat (au droit de la bibliothèque) jusqu'aux jardins en aval. Un masque sera créé devant le dépôt de la boulangerie.

On peut imaginer un arbre assez ample, au centre de la place.

L'ancienne forge



Masque à créer devant la boulangerie



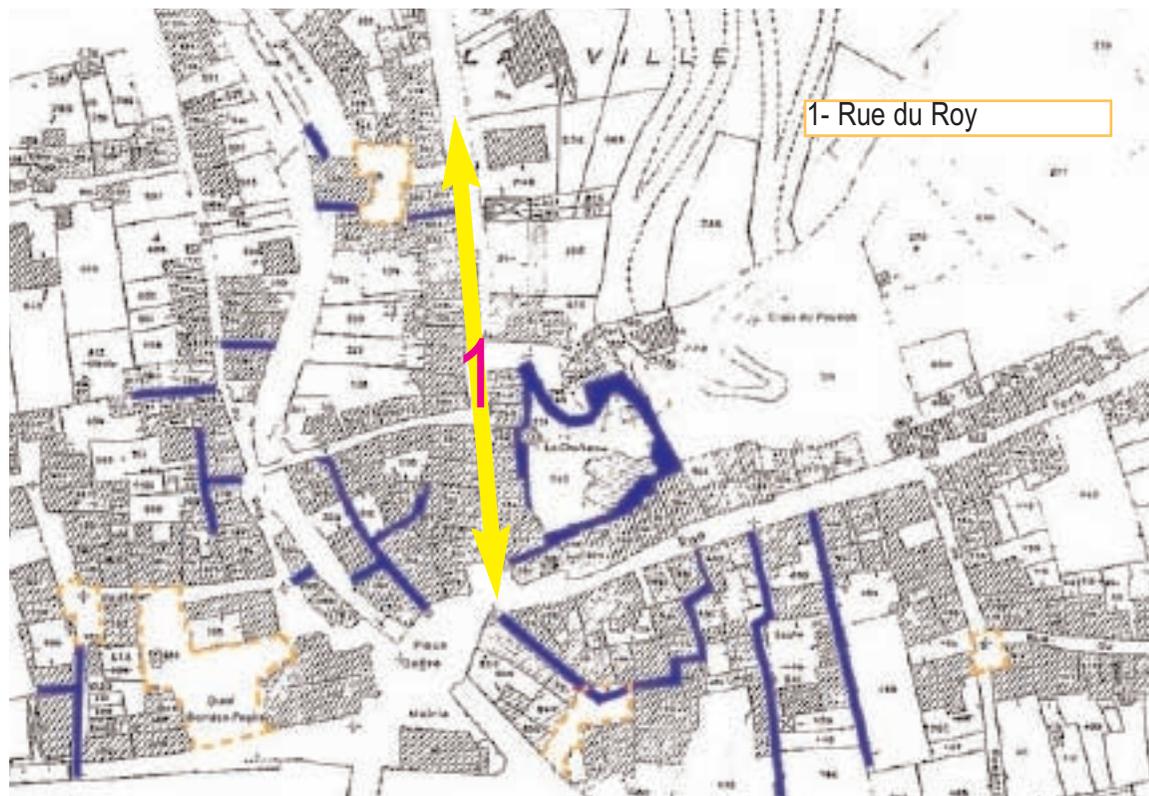
Le futur salon de thé

Place du Campoursi

La situation actuelle



L'étroit boyau qui lie la place à la mairie



Enjeux

L'une des plus anciennes rues. Elle accompagne l'esbints dans ses méandres et plonge dans son cours via quelques passades. Parcours de choix pour l'accès au château, elle évoque encore les forgerons, tisserans et autres menuisiers. Elle est la rue emblématique du village.

Programme

De la place entrale au terrain du Campot sans oublier les passades, elle sera aménagée en rue piétonne lorsque les réseaux seront terminés.

Rue du Roy



Propositions d'aménagement

Phase 1

Dans l'attente de la réalisation des réseaux d'assainissement, un simple revêtement de bitume sera mis en place afin de sécuriser le parcours plein d'ornières.

Phase 2

Aménagement en rue piétonne, revêtement enrobé, caniveaux (pierre, pavés ou galets), seuils, chasse-roues en pierre. Les descentes vers le ruisseau seront traitées en calades, ainsi que les passades en impasse.

La rue du Roy

La situation actuelle

Descente de la rue du Roy vers l'Esbints



Pierres debout, chasse-roues, escaliers, seuils et caniveaux, font partie du mobilier urbain à protéger



Incompatibilité, prévoir un local abri poubelles



Descente de la passade des 3 sorcières vers l'Esbints, en regard de la rue du Roy



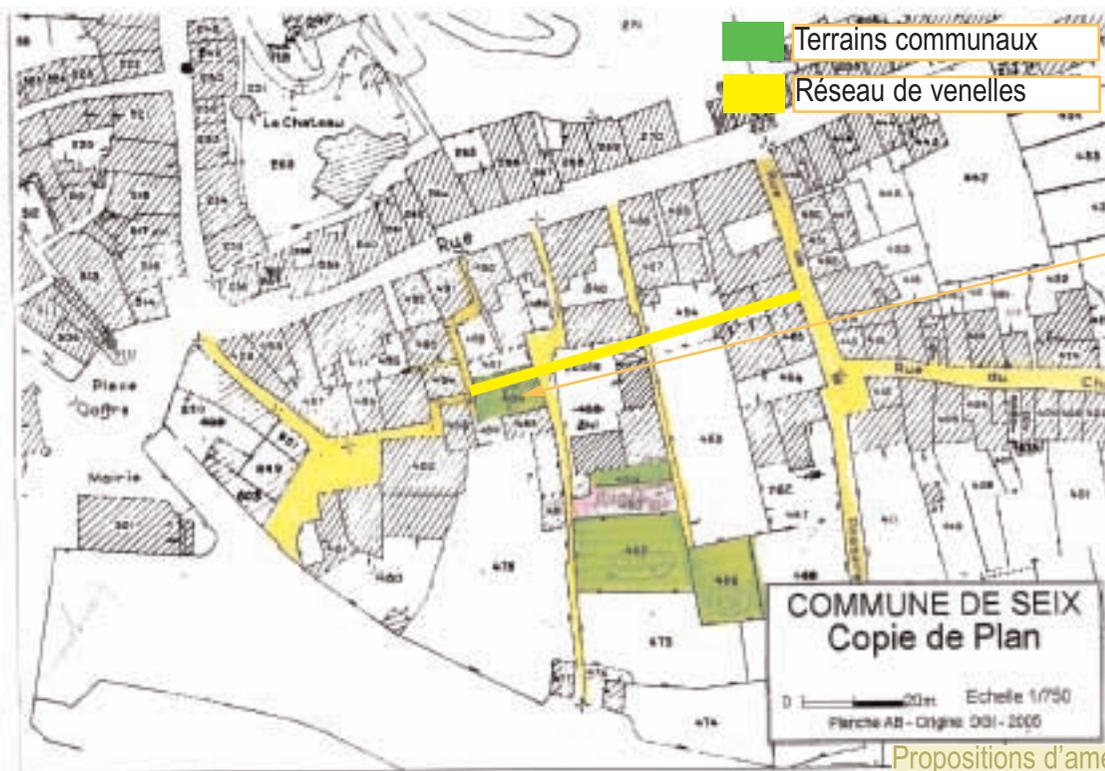
Les passades telles celle des trois sorcières sont à aménager dans leur continuité



Escalier, mobilier urbain à protéger



Les venelles



Enjeux

Le quartier moyen-âgeux, un pan de la mémoire du village. Aujourd'hui en désuétude, parfois confisqué par les riverains, il mérite d'être restitué dans son intégrité, et valorisé tant dans la quotidienneté du terroir que dans la perspective d'un tourisme de chemins de traverse. Les étroits boyaux qui se frayent un chemin entre les murs austères s'ouvrent alors sur les jardins pour accompagner le promeneur curieux jusqu'au Salat.

Programme

Profitant d'une politique volontariste d'acquisition foncière, la commune s'est aujourd'hui donné les moyens de redonner vie à ce tissu en créant un maillage et en restaurant l'accès à l'eau.

Propositions d'aménagement

Le Maillage

les acquisitions foncières permettront de réaliser un quadrillage permettant de relier les venelles entre elles, et aux rives du Salat, sans regagner la rue du Pech

Les façades:

un effort particulier ira vers la réhabilitation des façades et des murs et clôtures.

Hiérarchiser les lieux par le sol:

- les noeux ou placettes seront marqués (peu ou prou suivant les circonstances et l'importance du noeud)
- les ruelles garderont un revêtement simple type bitume
- les rues enherbées entre les jardins seront restaurées dans la simplicité.

Accompagnement soigné sur

le mobilier adapté, les caniveaux, les pieds de bâtiments, les matériaux des murs, portes de jardin, les grilles caniveaux, clôtures et grillages, plantations.

les curetages:

ils permettront d'assainir et d'agrémenter le tissu sans trahir sa densité (conservation de murs bahuts), en créant de petits jardins publics ou patios.

Coût d'objectif des travaux: 200 000 Euros HT

La richesse de ce "réseau" tient tant dans ce qu'il contient de l'histoire du village au quotidien que dans sa "texture" et sa variété: Le minéral le plus austère alterne avec les chemins les plus bucoliques qui vous amènent jusqu'aux berges du Salat



Les chemins enherbés garderont leur identité, les venelles fermées seront restaurées dans leur droit



Les venelles *La situation actuelle*

En jaune les accès à l'eau à aménager



L'accès à l'eau



Les débouchés des jardins (via les venelles) vers le Salat

Enjeux

La permanence de l'eau fait partie de la démarche fondatrice du village. L'accès à l'eau faisait partie du quotidien tant au niveau de l'Esbints que du Salat. Si il y a peu de traces de lavoirs, il y a encore les calades qui permettaient aux bêtes de s'abreuver, et le souvenir de la filature sur l'Esbints. Sur le Salat, les jardins ont leur débouché.

Programme

Restaurer ces accès à forte valeur patrimoniale, et concilier les travaux d'assainissement avec cette mise en valeur. Les débouchés sur le Salat existent déjà. Il s'agit d'assurer des rives praticables et une continuité depuis les jardins des venelles jusqu'à la descente de la bibliothèque au Salat.

Propositions d'aménagement

La perspective de la mise en place de réseaux apparents d'assainissement telle qu'elle a été évoquée n'est pas compatible avec une mise en valeur du village et des rives du Salat.

Il faut que ce réseau soit souterrain, ou qu'il soit intégré, et serve de support à une passerelle.

Les accès seront aménagés dans le registre des chemins enherbés d'accès aux jardins (marches en pierre, calades...)

Les passerelles en encorbellement pourront être métalliques pour leur structure, et en lattes de bois ou métal déployé pour le plancher.

Coût d'objectif des travaux: 150 000 Euros HT

L'accès à l'eau *La situation actuelle*



Accès à ouvrir et calades dans la descente



Chemins à créer depuis les jardins

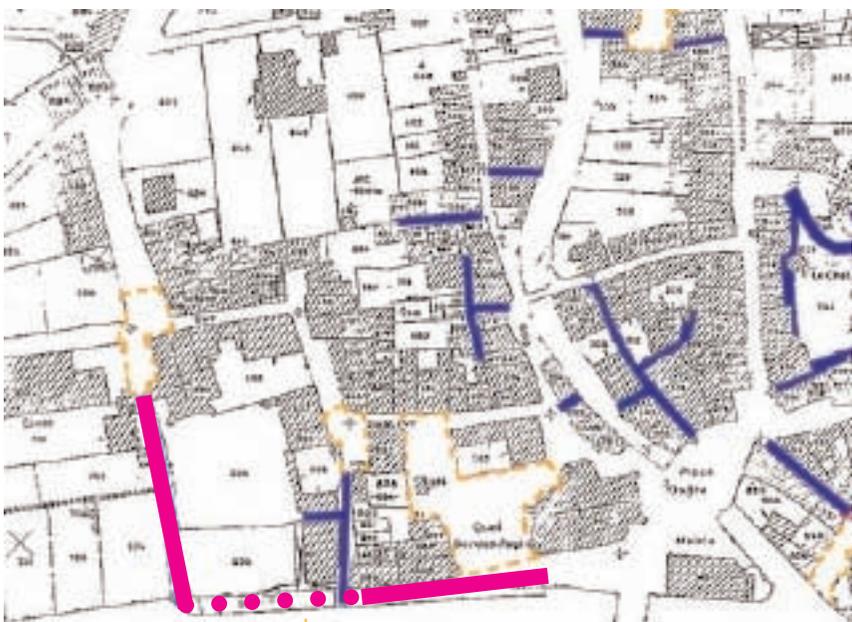


Chemins enherbés à conserver



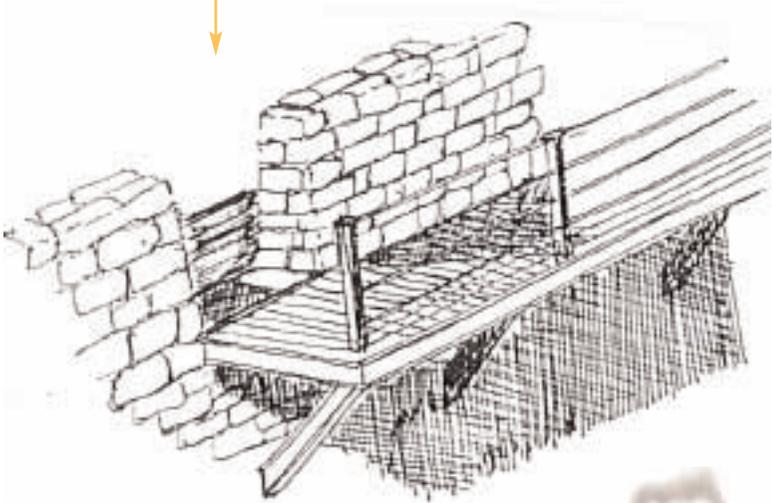
Descente du Salat

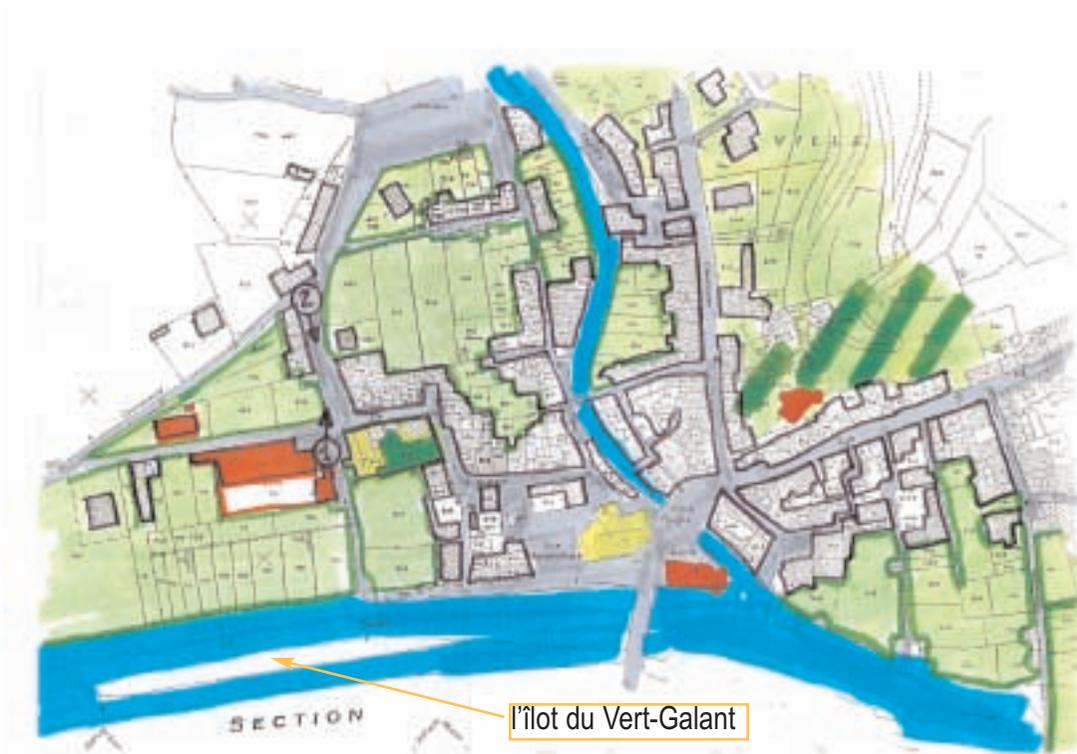
En jaune les accès à l'eau à aménager



Propositions d'aménagement

- Restauration d'un chemin piéton reliant le quai Bordes-Pagès à la place du collège.
- entretien de la rue enherbée
- passerelle en encorbellement se substituant au passage le long des bains confisqué depuis 1935.





L'îlot du Vert-Galant



Vue depuis la Mairie

Enjeux

Longeant la route d'Aulus, l'îlot s'étire entre le canal d'amenée et le Salat, un peu à l'écart du centre du village.
Délicieusement bucolique, cet endroit discret et facilement accessible, est le refuge privilégié des amoureux un peu romantiques.

Programme

Préserver l'îlot dans son état naturel
Faciliter son accès
Prévoir des aménagements minimalistes adaptés et facile à entretenir
Réfléchir à une végétalisation adaptée.

Propositions d'aménagement

Débroussaillage
Diagnostic des arbres et végétaux existants, et remplacement éventuel; Les arbres hautes tiges devant assurer un ombrage suffisant en été.
Sous ces arbres, quelques bancs pourront être mis en place.
Un petit accès type place pourrait être aménagée sur le Salat

Coût d'objectif des travaux: 30 000 Euros HT

Fiche procédure

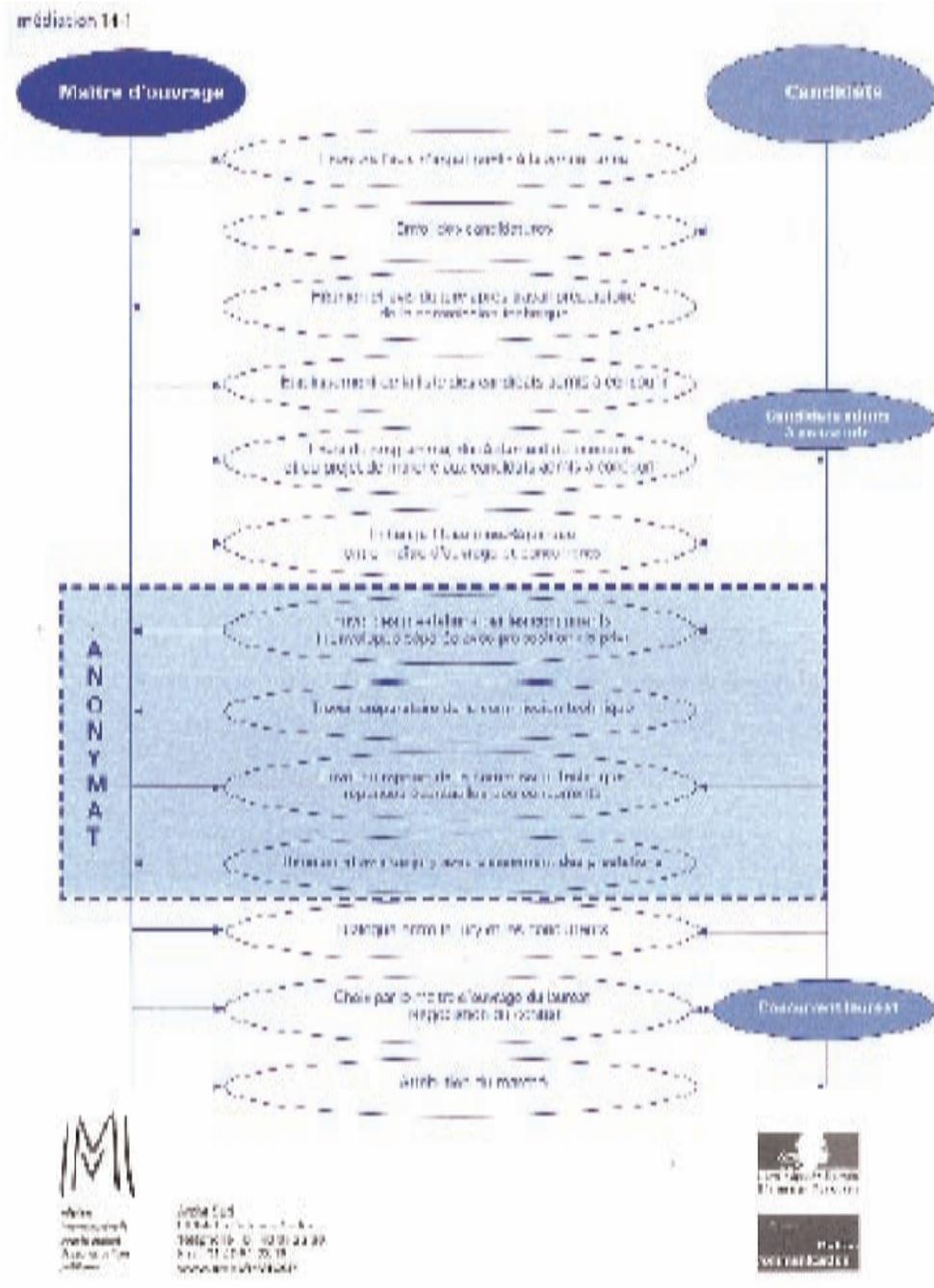
Si la Commune le souhaite, elle peut procéder à un concours d'idées de concepteurs.

Elle pourra retenir quelques (trois) candidats parmi ceux qui auront fait parvenir leurs références, puis choisir le meilleur des trois projets proposés.

Une animation pourra s'organiser autour de ces réponses auprès de la population.

Les travaux pourront se dérouler en phases annuelles comme le souhaite la commune, sur consultation des entreprises.

Voir le déroulement sur le tableau ci-contre



Estimation sommaire

Tableau récapitulatif

-1- Place de la Chapelle notre Dame de Piété	70 000 Eu
-2- Le Mouli	50 000 Eu
-3- Place du Cantou de Niort	70 000 Eu
-4- Place de Campoursi	120 000 Eu
-5- Rue du Roy	100 000 Eu
-6- Les Venelles	200 000 Eu
-7- L'accès à l'eau	150 000 Eu
-8- L'îlot du vert galant	30 000 Eu
-9- Site de la croix du Pouech (Validation du programme 2007 - cf dossier 1994)	111 000 Eu
TOTAL HT	901 000 Eu
Honoraires maîtrise d'oeuvre	100 000 Eu
MONTANT TOTAL HT	1 001 000 Eu
TVA 18,6%	186 186 Eu
TOTAL TTC	1 187 186 Eu

Glossaire

Abside – architecture religieuse – espace de plan semi-circulaire ou polygonal, situé dans un édifice ou à l'extrémité est d'une église.

Appareil, appareillage – maçonnerie – ensemble maçonné constitué d'éléments taillés ou dressés, le plus souvent assisés.

Appentis – couverture – toit à un seul versant. Le bâtiment en appentis, adossé ou non, est couvert par un appentis.

Appui – partie horizontale en bas d'une fenêtre.

Arc – ouverture – construction en maçonnerie constituée de claveaux suivant une courbe formée d'une ou plusieurs portions de cercle. Il existe plusieurs formes d'arcs, dont la plus répandue sur le territoire est l'arc surbaissé, dit également en anse de panier.



Badigeon – lait de chaux, en général coloré avec des pigments naturels ou des oxydes, appliqué à la brosse sur un enduit, ou directement sur un mur ou du bois.

Beurré – maçonnerie – joint plein recouvrant largement les vides entre les moellons.

Blende – géologie – la blende est l'ancien nom de la spalérite (ZNS). Cette dernière est un des principal minéral du zinc.

Castrum – le “castrum” est à l'époque romaine un camp fortifié légionnaire. A l'époque médiévale, les populations édifient des “castra”, prenant appui sur des zones élevées dans le paysage (les mottes castrales). C'est sans doute le cas pour Seix, à l'emplacement de l'actuelle croix du Pouech, formant une esplanade dominant le village.

Campanile – au sens italien du terme, clocher indépendant d'un bâtiment, comme le campanile de Venise, place Saint-Marc.

Chainage, chaîne d'angle – maçonnerie – chaîne constituée de bois, de pierre ou de brique, qui structure et consolide la maçonnerie verticalement et horizontalement.

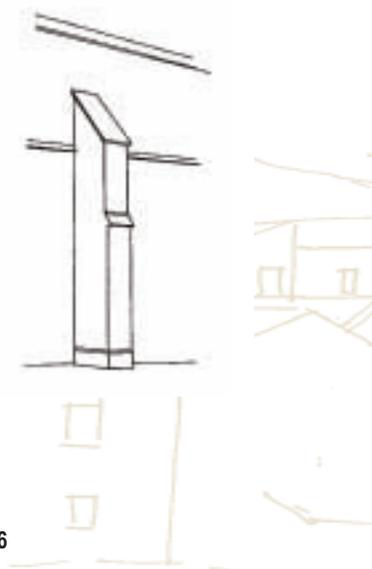
Chaux – maçonnerie – liant obtenu par calcination du calcaire. En fonction de la teneur en argile, la chaux sera plus ou moins aérienne (qui fait sa prise à l'air) ou hydraulique (qui fait sa prise à l'eau).

Chevet – architecture religieuse – extrémité extérieure d'une église. Un chevet plat est un chevet sans abside.

Chevron - charpente – pièces de bois équarries soutenues par des pannes, et qui supportent des liteaux.

Ciment – maçonnerie – terme général : mortier de liaison. Actuellement : liant hydraulique artificiel.

Comble – partie supérieure d'un bâtiment comprise entre le dessus du couverture du dernier étage et la charpente.



Contrefort – ouvrage adossé à une construction pour assurer son épaulement ou la renforcer.

Corniche – moulure en surplomb qui protège la façade à l'égout du toit.

Coursive , coussière – architecture – passage étroit pris dans l'épaisseur d'un mur.

Crêtes – couverture – bourrelets de mortier à la jonction des tuiles faîtières, faisant avec les embarrures l'étanchéité du faîtage.

Dents d'engrenage – décor – motif décoratif formé d'une rangée de pierres posées à 45° du parement.

Embarrure – couverture – garniture de mortier qui assure le scellement et l'étanchéité de la jonction entre la couverture et le faîtage.

Enduit – revêtement extérieur ou intérieur, appliqué à une ou plusieurs couches, à base de mortier, de plâtre, de terre, etc.

Epi – couverture – extrémité supérieure du toit, généralement recouverte pour la protéger, d'un ornement en métal ou en céramique dénommé épi de faîtage.

Faîtage – couverture – partie la plus élevée du toit.

Fenil – local où l'on rentre le foin pour le conserver. Généralement en partie supérieure d'une grange ou d'une ferme.

Galène – géologie – minéral composé de sulfure de plomb de formule PbS . Elle se cristallise souvent en cube et est de couleur gris sombre.

Galerie – dans un bâtiment, espace en longueur servant de passage, ouvert ou non sur l'extérieur.

Génoise – couverture – corniche composée de tuiles superposées.

Imposte – menuiserie – partie de porte ou de fenêtre située au dessus de la partie ouvrante principale. En général, les impostes sont vitrées et fixes.

Jour – maçonnerie, charpente – petite ouverture.

Lambrequin –décor- deux types de lambrequins: le lambrequin de store et le lambrequin de toit. Le lambrequin de store est une plaque en métal ou en bois, souvent ouvragée, cachant le rouleau du store. Le lambrequin de toit est une bordure en bois ou en tôle découpée, en rives d'un toit

Linteau – maçonnerie – traverse formant la partie supérieure d'une baie.

Maçonnerie – toute construction comportant des pierres ou des briques, qu'il y ait ou non de mortier.



Maître d'oeuvre – urbanisme – nom donné au concepteur d'un ouvrage, à celui qui en dirige la réalisation. L'architecte est un maître d'oeuvre.

Maître d'ouvrage – urbanisme – nom donné au commanditaire d'un ouvrage.

Mansart, comble à la Mansart, toiture à la Mansart – couverture – charpente de toit brisé, dont les versants comportent deux pentes différentes. La dénomination mansart provient du nom de l'architecte François Mansart (1598-1666), à qui est attribuée la paternité de ce type de charpente.

Moellon – maçonnerie – pierre de construction de petit format, dont les faces sont, le plus souvent très sommairement dressées.

Mortier – mélange de liant de sable et d'eau qui sert à maçonner (les maçons utilisent le mot « colle »). Le mortier de tuileau est mortier composé de sable, tuile et eau.

Mur gouttereau – architecture – dans une construction, le mur gouttereau est le mur de façadereliant les murs pignons, et portant une gouttière ou un cheneau.

Ordonnement – composition architecturale rythmée. On peut parler de « façade ordonnancée ».

Passerie – nom d'une espèce de traité ou de convention pour le commerce, qui s'observe même en temps de guerre, entre les habitants des frontières de France et d'Espagne, auxquels il est permis en tout temps de commercer ensemble, par les ports ou les passages des Pyrénées, qui sont exprimés dans la convention. On trouve aussi « passelle » ou « lie ».

Piédroit – ouverture – montant vertical qui délimite les côtés d'une ouverture et qui en supporte le couvrement.

Pignon – couronnement triangulaire d'un mur, portant la couverture.

Plan – disposition au sol d'un ensemble, d'un édifice ou d'une partie d'édifice. On oppose le plan massé au plan allongé.

PVC – polychrome de vinyle.

Rive – couverture – bord latéral d'un versant de toiture.

Soubassement – maçonnerie – partie inférieure d'un mur, d'une construction.

Substruction – ensemble de fondations ou de toute autre structure initiale dont le but est de surélever l'étage le plus bas ou la base d'une construction, au-dessus du niveau naturel du sol.

Travée – façade – disposition d'ouvertures en élévation suivant un même axe vertical.

Volige – charpente – planche de bois rectangulaire, de faible épaisseur. Fixées côte à côte sur les chevrons, elles forment un plan continu destiné à recevoir les matériaux de couverture, tels qu'ardoises ou tuiles.

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ariège

Hôtel du Département

B.P. 23

09001 Foix Cedex

Tel et fax : 05.61.02.09.50

E-mail : caue.ariège@wanadoo.fr

Site Internet : www.caueariège.org

Projet de Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

Cotes

09240 La Bastide-de-Sérou

Tel : 05.61.02.71.69

E-mail : s.sejalon@projet-pnr-pyrenees-ariégeoises.com

